

INTERNATIONAL 12
ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS
INTERNATIONALES

1976

INTERNATIONAL ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

The purpose of International Associations is to present significant contributions to understanding about the structure and functioning of the complex network of international organizations. The main concern is to focus attention on the roles and problems of the wide variety of transnational associations (NGOs: international nongovernmental, nonprofit organizations) in the international community. In this sense International Associations is the periodical of transnational associations and those interested in them. It therefore includes news, views, studies, statistics, activity and meeting information, as well as articles. The articles range from descriptions of individual organizations to academic investigation of groups of organizations and their problems. The focus of the selected articles is less on the substantive world problems on which they may act (which are extensively examined in other periodicals) and more on the present methods of international action and future alternatives which can usefully be envisaged and discussed. Related themes regularly treated are : relationship of NGOs to intergovernmental organizations, techniques of meeting organization, international information systems, multinational enterprises.

The readership therefore includes : international association executives, intergovernmental organization executives, scholars of the sociology of international action, organizers of international meetings, commercial organizations offering services to international bodies, and others interested in the activities of the whole range of international organizations.

International Associations is the organ of the nonprofit Union of International Associations, although the views expressed are not necessarily those of the UIA. The periodical is self-financed through subscriptions and sale of advertising.

La raison principale d'« Associations Internationales » est d'apporter sa contribution à la vie et au développement du réseau complexe des associations, dans ses structures comme dans son fonctionnement.

Le premier souci d'« Associations Internationales » est de fixer l'attention sur les tâches et les problèmes d'un large éventail d'associations transnationales sans but lucratif — les organisations dites non-gouvernementales dans la terminologie des Nations Unies. En ce sens « Associations Internationales » est la Tribune des associations internationales et de tous ceux qui s'y intéressent.

Cette revue mensuelle contient des nouvelles, des études, des statistiques, des informations spécifiques sur les activités des associations, leurs congrès, leurs réunions. Aussi des articles, des chroniques ayant trait aux problèmes et aux intérêts communs aux associations.

Le sujet des articles choisis s'attache surtout à la méthode de l'organisation internationale considérée, notamment dans ses rapports avec le secteur privé des associations et dans la perspective des adaptations nécessaires aux temps nouveaux, plutôt qu'au fond des problèmes, qui sont le propre de chaque groupement et traités ailleurs dans des revues générales ou spécialisées.

Nos thèmes habituels sont les relations des ONG avec les organisations intergouvernementales, les techniques de l'organisation internationale, les systèmes d'information internationale, outre les entreprises multinationales.

« Associations Internationales » est l'organe de l'UAI, association sans but lucratif, bien que les opinions qu'il exprime ne soient pas nécessairement celles de cet Institut. La revue est financée exclusivement par ses abonnements et sa publicité.

INTERNATIONAL ASSOCIATIONS : 28th year, 1976

illustrated monthly magazine, 10 issues per year, containing articles and studies on international organization, statistics, monthly columns, change of address for organizations, and the monthly supplements to the Annual International Congress Calendar.

The subscription rate is : BF 850 (TVA incl), FF 110, FS 65, US \$ 24.00 per year (10 issues) + postage.

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES : 28e année, 1976

Revue illustrée, 10 numéros par an contenant des articles et études sur l'organisation internationale, des chroniques, des statistiques, les changements d'adresse des organisations internationales et le supplément au Calendrier annuel des réunions internationales.

Le prix de l'abonnement est de : FB 850 (TVA compris), FF 110, FS 65, \$ 24.00 par an (10 numéros) + postage.

Method of payment :

Bruxelles : Compte-chèque postal n° 000-0034699-70 ou Compte n°210-0451651-71 à la Société Générale de Banque, 48 rue de Namur, 1000 Bruxelles.

London : Crossed cheque to Union of International Associations, 17, Anson Road, London N7 0RB.

Mode de paiement à utiliser :

Genève : Compte courant n° 472.043.30 Q à l'Union des Banques Suisses.

Paris : Par virement compte n° 545150-42 à la Banque de l'Union Parisienne, Boulevard Haussmann, 6-8 (C.C.P. de la Banque n° 170.09).

THE MAIN PUBLICATIONS OF THE UAI

• YEARBOOK OF INTERNATIONAL ORGANIZATIONS
15th edition 1974

• ANNUAL INTERNATIONAL CONGRES CALENDAR :
(Calendrier des Réunions Internationales) 16e édition 1976

La liste complète des publications de l'UAI peut-être obtenue en s'adressant au secrétariat : 1, rue aux Laines, 1000 Bruxelles, Belgique. Tél. 511.83.96-512.54.42.

LES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE L'UAI

• ANNUAIRE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
15e édition 1974

• ANNUAL INTERNATIONAL CONGRES CALENDAR:
(Calendrier des Réunions Internationales) 16th édition 1976

The complete list of UAI publications can be obtained from the secretariat: 1 rue aux Laines, 1000 Brussels, Belgium. Tel. 511.83.96-512.54.42.

INTERNATIONAL ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

28th year

1976 - no 12

28e année

UNION DES ASSOCIATIONS
INTERNATIONALES
UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS
COMITE DE DIRECTION
EXECUTIVE COUNCIL

Président : F.A. CASADIO, Directeur, Societa Italiana per l'Organizzazione Internazionale (Italie) President :

Vice-Présidents : Mohamed Aly RIFAAT (R.A.U.) Former Secretary-General of the Afro-Asian Organisation for Economic Coopération. S.K. SAXENA (India) Director of the International Cooperative Alliance. Vice-Presidents :

Trésorier Général : Paul E. HIERNAUX (Belgique) Président de la Conférence Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Treasurer General :

Communauté Economique Européenne. Membres : F.W.G. BAKER (U.K.) Executive Secretary, International Council of Scientific Unions. Members :

Luis G. de SEVILLA (Mexique) Président Doyen de l'Académie mexicaine de Droit International. Mahmoud FOROUSHI (Iran) Ambassadeur, Directeur de l'Institut des Affaires Internationales au Ministère des Affaires étrangères d'Iran. Johan GALTUNG (Norvège)

Director, International Peace Research Institute, Oslo. Nikola A. KOVALSKY (URSS) Directeur adjoint de l'Institut du Mouvement Ouvrier International de l'Académie des sciences de l'URSS. Marcel MERLE (France) Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris 1.

Jef RENS (Belgique) Président du Conseil National du Travail. Andrew E. RICE (U.S.A.) Executive Secretary of the Society for International Development.

Secrétaire Général : Robert FENAUX (Belgique) Ambassadeur honoraire. Secretary-General :

- ASSOCIATIONS INTERNATIONALES -
INTERNATIONAL ASSOCIATIONS

décembre
december



Le colloque genevois de l'UIA - I UIA Geneva colloquium - I

Editorial	558
Welcome address to the Union of International Associations, 9 November, by Mr. Bolin	561
L'avenir des associations transnationales dans les perspectives du nouvel ordre mondial, par Robert Fenaux	563
OING, OIG, BINGO, par Marcel Merle	567
Pseudo-issues paralyzing transnational association action, by Anthony J.N. Judge	571
Signification sociologique des associations internationales, par Roger Mehl	574
Transnational corporations : terminology, by Klaus A. Sahlgren	577
Limite de la souveraineté nationale, par Auguste Vanistendael	579
Les forces d'opinion à la recherche de la sécurité et de la liberté, par A. De Smaele	581
14th supplement to the 15th edition of the Yearbook of International Organizations (changes of address/name)	586
14ème supplément à la 15e édition de l'Annuaire des Organisations Internationales (changements d'adresse/nom)	586
Congress Calendar	591
Index of articles/Index des articles, volume XXVII	605
Index of authors/Index des auteurs	607
Index of advertisers/Index des annonceurs	608

Published MONTHLY by
Union of International Associations (founded 1910)
Editorial and Administration : Rue aux Laines 1, 1000 Brussels (Belgium)
Tel. (02) 511.83.96.
UK Representation (including advertising): 17 Anson Road, London N7
ORB Tel. (01) 609 3677
Advertising : Roger Ranson, Advertising Manager, 9, av. de Lattre de
Tassigny, 92210 St. Cloud France. Tel. 602.5383.
or
International Associations, rue aux Laines 1, Bruxelles 1000 Belgium
Tel. (02) 511.83.96 — 512.54.42.
BENELUX : Média 4, av. du Pois de Senteur, 33
B-1020 Brussels, Belgium, Tel. (02)268.04.18

MENSUEL publié par
Union des Associations Internationales - UIA (fondée en 1910)
Rédaction, Administration : 1, rue aux Laines, 1000 Bruxelles (Belgique)
Tél. (02)511.83.96.
Publicité : Roger Ranson, Délégué-Directeur de Publicité, 9, av. de Lattre
de Tassigny, 92210 St. Cloud, France. Tél. 602.5383.
ou
Associations Internationales, rue aux Laines 1, Bruxelles 1000 Belgique
Tél. (02) 511.83.96 — 512.54.42.
BENELUX : Média 4, av. du Pois de Senteur 33
B-1020 Bruxelles, Tel. (02)268.04.18
Suisse : M. Gandur, Villa A plc, CH-1882 Gryon.



POUR UNE SOCIÉTÉ TRANSNATIONALE

traiter toutes les questions
concernant
cette partie si importante du
système

Nous publions dans ce numéro de fin d'année une première série des communications qui furent prononcées, l'autre mois à Genève, lors de notre Colloque de réflexion générale sur : « L'avenir des associations transnationales dans les perspectives du nouvel ordre mondial ». Une deuxième série de textes suivra, dans le prochain numéro, le premier de l'année 1977.

Cette coïncidence avec les vœux traditionnels de Noël et de Nouvel An nous incite à souhaiter à nos fidèles lecteurs et, avec eux, à la grande famille des associations, l'entreprise sinon déjà la réalisation du grand dessein d'une démocratie transnationale, l'ère maintenant venue de l'interdépendance de notre monde.

C'était l'intention du Colloque, on le sait, et c'en est déjà l'acquis, on le constatera, en s'attachant au titre même du sujet traité. Il s'agit en effet :

— de l'avenir d'une civilisation en évolution vertigineuse

— d'associations au double sens d'un réseau universel et d'un fait sociologique permanent, continu, c'est-à-dire dès milliers de groupements qui englobent les quelque neuf cent OING du Système des Nations-Unies, mais ne se réduisent pas, ne s'identifient pas, ne se subordonnent pas à ce Système.

(Une organisation négativement nommée non-gouvernementale ne devrait jamais oublier qu'elle est positivement une association indépendante quand elle sollicite et joue le statut consultatif).

— de transnationales, comme on entendait autrefois les internationales, religieuses, révolutionnaires, humanitaires, la transnationalité signifiant à la fois un espace sans frontières et un esprit sans entraves, libre et franc du pouvoir politique intergouvernemental, aussi bien que du pouvoir économique de l'entreprise multinationale de profit.

— d'un nouvel ordre mondial, sans autre épithète qui en borne le champ autant social, culturel, voire spirituel qu'économique, au-delà de la stratégie matérielle de Développement.

On mettra dès lors l'accent sur les valeurs humaines d'une civilisation de l'universel — qui postule forcément une société ouverte — en considérant le danger actuel d'une exigence jalouse de souveraineté intégrale, intérieure et extérieurement.

Nous informons nous confirmer à ce propos dans l'appréhension de voir la négociation du nouvel ordre mondial, qui implique la réforme du Conseil économique et social, persister dans la négligence de la consultation des associations volontaires cependant que les forces multinationales sont entourées d'une considération craintive.

Un de nos amis, en charge d'une grande association, nous écrit : « Rentrant de ma visite traditionnelle aux différents organes des Nations-Unies, à l'occasion de l'Assemblée générale, je suis plus que jamais fermement persuadé qu'il est absolument nécessaire de prendre des mesures radicales pour modifier l'attitude à l'égard des Organisations non-gouvernementales ainsi que le dispositif permettant de

international actuel ! ».

Le présent est encore loin de l'esprit transnational. Le Secrétaire Général des Nations-Unies le constate implicitement, et sans joie, dans la remarquable Introduction de son dernier rapport à l'Assemblée générale, quand il nous dit que « la certitude d'une interdépendance de plus en plus étroite n'a rien enlevé de sa force ni de son audience à l'idée de souveraineté nationale »; et il est certain que les Nations-Unies sont fort en peine d'agir « dans le cadre d'une organisation où les préoccupations et les aspirations nationales restent au premier plan ».

Pour compenser la résistance d'un passé nationaliste. M. Kurt Waldheim, dont le mandat vient d'être renouvelé pour cinq ans, devrait chercher appui dans le mouvement des OING qui lui offre ses services, au prix moral de certains égards.

A la vérité il faut s'évader d'une mentalité de société close en ayant à l'esprit que la Charte des Nations-Unies fut un compromis d'Etats et même, à son berceau, d'Etats vainqueurs. La décision politique conférée au Conseil de sécurité, avec le droit de veto réservé aux cinq membres permanents, a d'emblée privé l'Organisation du caractère démocratique qu'annonce le préambule de la Charte : « Nous peuples ». A ce privilège exorbitant de quelques-uns, l'article 2, paragraphe 7, de la Charte

ajoute, pour tous les Etats, le droit de disposer de leur entière souveraineté, un domaine national qu'ils ne se sont pas fait scrupule de se réserver exclusivement jusqu'à faire du droit de libre disposition, le droit des Etats plutôt que des peuples. Les plaintes des minorités ont été étouffées dans le grand bruit de la décolonisation, sans doute la plus grande œuvre de l'Histoire contemporaine, et la non-discrimination raciale devait suffire à donner une bonne conscience ou une belle image de progrès à des Etats en régression des Droits de l'Homme. A telles enseignes qu'il y a quatre ans le président Hambro, appuyé par le Secrétaire Général, a dû rappeler les Etats à une notion décente de l'indépendance et que des représentants de l'Assemblée ont demandé aux OING de vocation humanitaire de relever l'impuissance des Etats par l'intervention de l'opinion.

C'est dans ce climat d'égoïsme d'Etats, qui contrarient les solidarités de l'interdépendance sans pouvoir les interdire, que soufflent les vents généreux des forces transnationales, ces forces démocratiques et populaires qui passent les frontières de l'espace et de l'esprit,

Voilà la première leçon qu'on retiendra de notre réflexion de Genève en lisant la relation des communications.

Au commencement il y a l'identité nécessaire. - Gnothi Seauton - Connais-toi toi-même, cette maxime socratique de sagesse antique appelle les associations transnationales volontaires, bénévoles, sans but lucratif, à une méditation sur elles-mêmes, d'abord pour se bien déterminer comme sujet de la vie internationale, ensuite pour se bien présenter en véritables partenaires sociaux de l'organisation internationale.

Il faut aussi la conscience de sa personnalité. « On peut bien connaître l'existence d'une chose sans connaître sa nature » (Pascal).

Le professeur Merle éclaire le besoin et le sentiment d'identité des associations transnationales par rapport aux autres acteurs des relations internationales, les organisations intergouvernementales et les firmes multinationales(1).

• Les gouvernements, observe-t-il, ne devraient jamais être laissés seuls sans avoir entendu l'avis de ceux qui incarnent des formes de solidarité autres que celle des collectivités territoriales

M. Vanistendael, traitant de - la limite de la souveraineté nationale dans ses rapports avec les courants transnationaux de foi, d'idées et d'intérêts », nous montre que cette souveraineté des Etats « ne peut en aucun cas être considérée comme un instrument de droit, de décision et de coopération suffisant pour en espérer des solutions ». En définitive, et ce pourrait être le mot de la fin d'un colloque optimiste: « on peut se demander, à juste titre, si les esprits ne sont pas mûrs pour une vision transnationale ».

Robert FENAUX,

et dont le point de vue peut humaniser celui des puissances anonymes et aveugles que sont les Etats modernes ».

La consultation, loin d'être négligée, doit au contraire « déboucher sur un minimum de participation à la décision ».

Le professeur Mehl donne au phénomène des associations internationales sa triple signification sociologique d'effort pour faire obstacle au cloisonnement national des Etats, de réalité démocratique concrète, de fonction de défense et de récupération de la liberté en face de l'extension du pouvoir des Etats. (2)

M. Albert De Smaele, ancien ministre belge des affaires économiques, militant responsable du mouvement de la paix dans l'esprit de la conférence d'Helsinki, qui se place au point de vue de la masse populaire en considérant - les forces d'opinion à la recherche de la sécurité et de la liberté » propose d'aligner - à côté du rôle des pouvoirs politique et économique » le rôle des ONG qui est d'« une participation populaire directe ».

Enfin on sera attentif à la communication de M. Judge qui aborde de front les divers reproches adressés aux OING, à commencer par celui de leur diversité de toutes natures. Mais est-ce là un trait propre aux associations et soucieux de responsabilités et s'est-on avisé de la même diversité du côté des Etats, parfois aussi minuscules que les groupuscules ?

La suite des communications au prochain numéro en attendant la publication des Actes complets du Colloque.

(1) M. Marcel Merle vient de publier chez Dalloz à Paris une deuxième édition remaniée et complétée de sa « Sociologie des Relations Internationales ».

(2) M. Roger MEHL Professeur à l'Université de Strasbourg.



SNTO, Brussels

The Tour Baudet in Geneva

WELCOME ADDRESS

to the Union of International Associations,
9 November 1976

by Mr. Bolin

Mr. President, Distinguished Guests,
Ladies and Gentlemen,

On behalf of the Director-General of the ILO, I should like to extend a very warm welcome to you all. This, I believe, is the first time that the Union of International Associations is holding its bi-annual Colloquium in Geneva. If that is so, I should like to take this opportunity to welcome you to both the City of Geneva and to the new ILO building which has housed us for not quite two years. I take pleasure in placing our facilities at your disposal and I hope that they will create an atmosphere conducive to fruitful deliberations on your part. For those of you who are not too familiar with the history of the ILO, it may be of interest to you to learn that one of our - ancestors > was a non-governmental organisation — we stem in part from the International Association for Labour Legislation, a body founded by private individuals to promote the adoption of improved labour legislation throughout the world. Its Secretariat, known as the international Labour Office, was set up in 1910 to look after the publication of labour laws and regulations and the adoption of international labour conventions, two activities which have been maintained by the ILO to this very day. As you may know, the ILO is quite distinctive from other international inter-governmental organisations; we are the only organisation that is tripartite in constitution, that is to say, representatives of employers and workers join those of governments in the deliberations and the decision making process both in our Governing Body and our Annual Conference. So, in addition to one of our ancestors being an NGO, half of our policy-making representatives come from NGOs — employers' associations and trade unions. The International Labour Organisation was one of the first official institutions to collaborate closely on matters of substance with non-governmental bodies. Our relations with the Internatio-

nal Co-operative Alliance and the International Social Security Association are examples of this, as is the fact that almost from the outset the International Federation of Trade Unions and the International Confederation of Industrial Employers regularly sent representatives to act as the secretaries of the Workers' and Employers' groups of both the Governing Body and the Conference. The ILO has furthermore been in close touch with women's organisations in promoting protection for women workers and maternity protection, and with youth organisations in connection with its work to abolish child labour, night work and unhealthy work for young people. It has also been in contact with agricultural associations, occupational health organisations and, of course, with the many religious bodies of all denominations which have an interest in improving social and working conditions and providing people with the wherewithal to pursue their material well-being and spiritual development in freedom, security and dignity.

Yet, we have been criticised for having cemented very close ties with six big associations and accused of having neglected the experience and expertise offered by many others. This is true only to a degree. These organisations have been granted consultative status with the ILO and are automatically invited to attend all of our major meetings. The close and extensive relations the ILO maintains with other international non-governmental organisations have, however, not been stagnant. It may be interesting to note that our pattern of collaboration has been followed by other organisations, some of which have devised elaborate consultative-status arrangements. The ILO has preferred to co-operate freely and informally with any organisation that has a constructive contribution to make on a subject of common interest. These organisations do also enjoy a form of consultative status. Admission to the ILO Special List of Non-Governmen-

tal Organisations is granted somewhat jealously to organisations of recognised standing and solidity which have a manifest interest in some particular sector of the ILO's work and have collaborated with us in material aspects. At present there are 105 organisations on this Special List. Many of them are represented here today. They are our respected partners and their advice, experience, expertise and criticism greatly enrich and impart added realism to the ILO's work. During the next few years I am sure we will come to lean even more heavily upon many of the 800 NGOs with whom we have relations. Your assistance will be drawn upon as never before. We in the ILO are both looking forward and counting upon your support and co-operation in what can easily be called a battle against time for the liberation from poverty of some 700 million people, 300 million of whom in the third world are totally jobless. Initiatives on your part in many cases will be most welcomed. Another factor which further accentuates the need for close collaboration with NGOs is the reduced financial resources of many of the international organisations. The ILO is also going through a period of financial stringency. This makes it hard for the Organisation to send representatives to all the NGO meetings to which we are invited and would like to attend. It also gives added urgency to the need to develop closer operational co-operation between the ILO and NGOs which have both funds for this work and grass roots experience which enable efficient execution of many projects. The ILO is always ready to consider suggestions for combined or, better still, complementary action. I hope that this Colloquium will prove to be another step toward greater collaboration and understanding amongst all of you who by definition are interested in achieving a better quality of life for the many millions who inhabit our globe.



La Fontaine St. Germain à Genève

ONST, Bruxelles

Introduction à une réflexion générale



L'AVENIR DES ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES DANS LES PERSPECTIVES DU NOUVEL ORDRE MONDIAL

L'UAI a imaginé et voulu ce colloque, maintenant et ici, à Genève, par un concours logique de circonstances d'objet, de lieu, de temps, de changement, qui éclairaient notre intention et justifient notre propos.

Il est d'abord de l'objet même de notre Institut, de sa raison d'être, d'étudier les problèmes propres à l'ensemble des associations dites internationales, à plus exactement parler transnationales, et de servir les intérêts commune au réseau mondial de ces associations, autrement appelées les OING.

Si nous doutions de cette vocation universelle d'étude et de service, l'accueil qui a été fait à l'initiative de ce colloque, les marques de sympathie et d'encouragement qui nous sont venues d'un peu partout, de personnes et de groupes, des organisations intergouvernementales et non-gouvernementales, suffiraient à établir notre conviction.

Il y a, certes, bien d'autres unions d'associations, d'autres conférences d'OING qui partagent nos préoccupations, à des titres et à des degrés divers, et qui ont mis à l'étude et en débat certains

des thèmes que nous proposons aujourd'hui à votre réflexion.

La fonction internationale est également attentive au rendement de la consultation, d'autant plus qu'elle en apprécie les services. Nous venons de recevoir une lettre amicale de Mme Saurwein, chef de la section des ONG au Secrétariat du Conseil économique et social, qui s'excuse d'être retenue à New-York, mais s'en rapporte à son aimable collègue, Mlle Raymonde Martineau, présente, pour suivre nos travaux avec intérêt.

- Je vous signale, me dit Mme Saurwein, que nous sommes en train de formuler de nouvelles propositions visant à mieux préciser la politique à suivre pour améliorer les mécanismes reliant l'ONU et les ONG, de façon à instaurer une coopération mutuellement bénéfique et que nous étudions les moyens les plus efficaces pour renforcer notre collaboration ».

Nous apprécions l'accent mis sur - la coopération mutuellement bénéfique ».

Nous participons nous-mêmes au réseau des conférences et des séminaires et nous avons le plaisir d'en accueillir ici les représentants, avec le regret d'excuser beaucoup d'absents, appelés ailleurs à d'autres tâches.

Notre objet justifié, pourquoi Genève ? Parce que ce foyer d'étude et d'action internationales nous paraît un des points de jonction les plus importants au monde entre les organisations intergouvernementales et non-gouvernementales. La coopération universelle du Système des Nations-Unies y rayonne en institutions multiples autour du centre européen de l'ONU, comme sans doute nulle part ailleurs.

Mais peut-être n'a-t-on pas assez remarqué cette singularité que l'établissement international de Genève repose principalement sur un fondement d'action sociale et humanitaire, si important aux associations. Ainsi de l'Organisation internationale du Travail, la Doyenne des grandes institutions spécialisées qui nous offre aujourd'hui l'hospitalité de ses locaux; de l'Organisation Mondiale de la Santé; du Haut Commissariat aux Réfugiés; de l'UNDRO, le Bureau pour la coordination des secours en cas de catastrophe; de la Division des Droits de l'Homme; du Comité des migrations en voie d'expansion universelle, d'autres encore. Si la consultation et la participation des OING ont porté d'excellents fruits, n'est-ce pas en ce lieu, en ce climat de Genève, longtemps moins exposé qu'ailleurs aux intempéries de la politique militante ? Et d'abord dans cette

maison, la première, la seule à savoir donné l'exemple d'une intégration des partenaires sociaux à l'action intergouvernementale; de même à l'OMS, dont l'ancien Directeur Général M. Candau me disait un jour combien son institution avait besoin du concours des OING pour s'accomplir. La même constatation a été faite à propos des réfugiés, des catastrophes, des Droits de l'Homme, un domaine où la fonction internationale se plaît à reconnaître la compétence et la qualité exceptionnelles des contributions d'OING vouées à cette cause.

D'autre part, Genève est, avec Paris, Bruxelles et Londres, un des quatre premiers centres mondiaux d'associations OING. Enfin, Genève étant l'un des postes de la Stratégie internationale au Développement économique et l'un des chantiers des réformes envisagées, notre souci de voir insérer les forces sociales et d'opinion dans le Système en transformation, nous faisait une raison de plus de choisir ce lieu de réflexion.

Autre circonstance : le temps, le moment. Des plans s'élaborent actuellement aux fins d'un nouvel ordre économique mondial. Conviées à ce grand dessein, à l'enseignement de la Paix et de la Justice, les associations OING y ont répondu volontiers, comme elles l'eussent fait spontanément en tout état de cause, dans l'esprit même de solidarité humaine qui les caractérise.

Mais attention ! Qu'on ne se trompe pas sur leurs sentiments. Les associations OING sont troublées. Ce qu'elles savent actuellement des rapports publiés, des documents distribués, des projets ébauchés, les inquiète avec raison sur le sort qui leur sera réservé dans la restructuration des Nations Unies envisagée. Cette inquiétude a eu ses échos à la conférence des ONG de l'Ecosoc et son effet dans la démarche d'une délégation de cette conférence. Aussi serons-nous heureux d'entendre à ce colloque le Directeur de l'Institut international d'études sociales de l'OIT, nous parler précisément demain du « Rôle des ONG dans la restructuration des Nations-Unies ».

Mais cette formulation même, du rôle des ONG considéré à l'intérieur des Nations-Unies, porterait à penser que les associations sont enfermées dans le Système et n'existent internationalement qu'en fonction de ce système. A la vérité, c'est à la suite du Statut consultatif né de l'art. 71 de la Charte — qui a baptisé ou débaptisé les associations en les nommant « organisations non-gouvernementales » — une locution négative plutôt malheureuse — qu'on a pris l'habitude d'identifier ou de réduire l'action internationale des associations au Système des Nations-Unies. Or rien n'est moins exact : qu'on

songe à toutes les relations transnationales — régionales, communautaires, culturelles, de pouvoirs locaux et autres — qui ne passent pas par le circuit du Système, qui lui sont parfois antérieures et qui pourraient lui survivre le cas échéant.

Nous touchons ici à une des particularités de notre tâche et de la réflexion proposée. En effet, s'il y a pas mal de temps déjà que de notre poste d'observation et d'écoute nous avons perçu les premiers signes de dépréciation de la consultation, que nous avons déploré et dénoncé un déclin de considération pour les ONG, en règle générale, parce qu'il y a des exceptions, ce n'est pas seulement qu'il nous paraissait dommage que les grandes œuvres de l'organisation internationale ne s'enrichissent pas au maximum de la contribution des forces transnationales, mais surtout parce que nous craignons pour l'avenir des associations, considérées en elles-mêmes.

La personnalité des associations, leur identité propre, leur indépendance statutaire, leur démarcation par rapport aux entreprises de profit, la communication transnationale de ces associations, leurs libertés de génération, d'expression, de réunion; la considération publique et sociale à laquelle elles ont droit; aussi la communauté de leurs intérêts, voilà bien notre premier souci aujourd'hui comme toujours, avant même de nous demander ce que sera leur rôle dans tel ou tel Système, dans tel ou tel ordre.

Enfin, dernière circonstance déterminante : le changement. La proposition de modifier l'ordre économique mondial est l'aboutissement d'une volonté politique de changement, dans la démarche, l'objectif, la structure de l'ONU par rapport à ce que fut l'organisation à ses origines, avant son extension universelle, avant le grand nombre, trente ans après que les Etats fondateurs concédèrent les quelque cinq lignes de la Charte accordant discrètement au Conseil économique et social la faculté de consulter les ONG qui s'occupent de questions relevant de sa compétence.

De toute évidence il y a une relation de cause à effet entre ce changement qui s'est opéré progressivement au long de ces dernières années et le malaise sinon la crise de la consultation. Les fameux incidents de l'Unesco, où il s'est trouvé une large majorité d'Etats pour contraindre les ONG à un acte politique, sont apparus, il y a six ans d'ici, comme une sorte de révélateur d'une attitude politique nouvelle, au reste assez embarrassante pour la fonction internationale. On sait à quel point

leu René Maheu, dont le suprême message fut pour un ordre mondial plus juste, se préoccupait de la participation des ONG — cette Unesco des peuples, disait-il — à son dessein d'une civilisation de l'universel.

Du côté des ONG, les incidents ont accusé leurs faiblesses : le particularisme, le chacun pour soi, la diversité des idéologies et des intérêts, la prudence des attitudes et jusqu'à cette pénible déférence qui n'a que trop disposé les Etats à voir dans le Statut consultatif une faveur et à traiter les ONG en objets, à leur service, plutôt qu'en sujets, en partenaires de l'organisation internationale.

Ce colloque rendrait un premier service, je crois, en mettant d'emblée un ton, un accent de dignité à la personne morale des associations. D'autant plus opportunément qu'on constate chez les ONG un réveil d'amour-propre et un éveil de solidarité.

Monsieur le Président, Nous avons prévu au programme initial de ce colloque de réflexion générale, dans un ordre d'exposés et de débats qui a peut-être le mérite d'une certaine logique, de commencer par une communication de M. Roger Mehl sur - la signification sociologique des associations internationales ». Empêché de se joindre à nous, réminent professeur de l'Université de Strasbourg, a eu l'obligeance de rédiger un précieux texte qui sera publié dans les Actes du colloque, mais dont je crois utile de donner le résumé dans cette introduction

On trouvera plus loin le texte intégral du professeur Mehl qui voit au phénomène des associations internationales trois significations sociologiques. C'est d'abord un effort pour éviter l'absolu du cloisonnement national, pour ouvrir la société close des Etats, et rappeler que le citoyen loyal à sa nation est aussi porteur de valeurs universelles valables pour toutes les nations. C'est ensuite une réalité démocratique, fondée sur le principe de la libre adhésion des individus, la pratique ou l'apprentissage d'une démocratie concrète. C'est enfin, en face des contraintes du pouvoir, le maintien et la récupération d'une aire de liberté où l'initiative de l'individu puisse s'exercer.

Liberté et solidarité : L'indépendance individuelle évolue vers l'interdépendance des groupes sociaux. Mais les frontières nationales font obstacle à la circulation des hommes, des biens, des personnes. Entre la société close des Etats et la société ouverte des associations, pour parler Bergson et s'en tenir à l'Europe, il y a « une sorte de contradiction profonde entre la volonté

d'autonomie et la technique qui s'acomode mal de la fermeture des frontières ».

Cette contradiction, si évidente en Europe au siècle dernier, se retrouve sous nos yeux, sous nos creux, sous d'autres cieux et singulièrement accentuées par le changement et quel changement, d'un siècle à l'autre.

Paul Valéry, dans ses « Regards » si clairvoyante sur le monde actuel, le sien de 1930, a remarqué que « le fait nouveau tend à prendre l'importance que la tradition et le fait historique possédaient jusqu'ici ».

Le mouvement des associations est un fait historique, dans ses origines, ses sites, ses principes, ses valeurs, ses traits caractéristiques, ses projections universelles et jusque dans ses courants transnationaux de longue date. Au demeurant un fait historique de la plus vive actualité, si l'on en juge par l'exubérance des associations ces toutes dernières années; par une foule d'activités -tous azimuts dans le monde moderne; aussi, surtout, par l'intérêt croissant des études sociologiques du phénomène. Les juristes de droit international se font volontiers sociologues et rêvent d'une chaire de droit transnational.

Le fait nouveau résultant d'un monde nouveau, c'est l'écart d'état et d'évolution de la société, de part et d'autre d'une frontière qu'on trace aujourd'hui fort arbitrairement d'ailleurs, entre les pays développés et les pays en développement.

D'un côté les pays de démocratie qui demeurent le principal foyer créateur d'associations internationales sont arrivés à un degré d'aspirations et d'exigences sociales qui oblige le pouvoir politique à compter, intérieurement et extérieurement, avec un réseau de plus en plus dense de groupes humains dits de pression — c'est le titre des ouvrages de notre membre regretté Jean Meynaud — mais qu'on est tenté d'appeler plus noblement groupes de services. La consultation est entrée dans les mœurs de la Cité. On consulte tout le monde, à propos de tout, les producteurs, les travailleurs, les consommateurs, les usagers. Les mass-media aidant, les pouvoirs publics sont constamment observés, interpellés, sollicités pour des problèmes sociaux, éthiques, humanitaires. Et cela sans bornes de frontières. La revendication de l'opinion spontanée ou organisée est internationale et sa communication transnationale.

Telle est ici la force de persistance et de renouvellement d'un fait historique

que même les pays développés à système socialiste, d'orthodoxie marxiste, mais d'attitude pragmatique, ont fini par un long temps d'hésitations et de perplexité, par considérer le fait des forces non-gouvernementales et par y participer activement. Un chroniqueur de la détente et de la coopération pourrait mettre ce changement au registre de la normalisation des relations Est-Ouest.

Mais de l'autre côté, une masse de jeunes Etats, nouveaux venus aux relations internationales, se sont édifiés sur la base d'un pouvoir fort, jaloux d'une souveraineté nationale où prime la raison d'Etat, intolérante aux groupes d'opposition ou tout simplement aux groupes indépendants. De jeunes Etats d'un tissu social si mince et si fragile là où il existe, qu'il ne peut pas encore susciter d'initiatives privées ni autoriser la liberté d'association.

D'où, intérieurement et extérieurement, des réflexes de défense, de protection, dans l'enceinte de la société close des Etats. De là souvent une méfiance explicable à l'égard des associations internationales et de leurs sections nationales, corps étrangers, suspects, gênants, même quand ils se présentent en bienfaiteurs. Et dès lors forcément un barrage aux courants transnationaux d'idées et de services, jugés et tôt dénoncés comme une intolérable ingérence dans les affaires de l'Etat, ainsi dans le cas des ONG protectrices des droits de l'homme. Je crois d'ailleurs qu'on pourrait expliquer, par la même raison de défense et de méfiance, la tendance à politiser le Système pour mieux s'en défendre au besoin.

L'écart paraît actuellement à son grand angle entre deux conceptions différentes des relations internationales. Et il est vrai que les associations-ONG ne sont pas conviées, même en bout de table, au banquet du nouvel ordre économique mondial. Vrai aussi que l'introduction au rapport du Secrétaire Général des Nations-Unies d'août 1976 sur l'activité de l'organisation, rapport par ailleurs si remarquable, notamment dans ses appels à la tolérance et à la coopération, ne fait pas la moindre référence aux ONG, se bornant à une allusion aux peuples et à l'opinion publique internationale.

En revanche il y a des ombres qui hantent le Système : les entreprises multinationales. Sera-t-il dit que les stratégies du développement économique n'auront que les égards de la crainte pour le réseau mondial non-gouvernemental du profit ?

Une note de M. Kurt Waldheim adressée au Comité spécial de la restructuration des secteurs économique et social du Système des Nations-Unies, met prudemment en garde contre l'oubli des facteurs et objectifs sociaux dans le nouvel ordre économique mondial, même si l'on admet, dit-il, je cite : « que ces facteurs soient des domaines dans lesquels les gouvernements n'appellent sans doute pas l'immixtion de normes collectives ». Ah ! qu'en termes choisis ces choses-là sont dites !

Et pourtant, que les associations se rassurent et comptent sur la solidarité des faits qui se vangent toujours d'être méprisés. Mais c'est une raison pour que les forces transnationales sans but lucratif se définissent dans un langage non équivoque. Le Système a pris le mauvais pli de réserver pour les firmes multinationales le concept de transnationalité, qui est aussi vieux que les associations internationales. Qu'on songe aux premières internationales révolutionnaires ! Nos dernière Séminaires de Milan et de Paris ont montré combien le mot international était maintenant chargé de sens intergouvernemental. Si on persiste à donner du transnational aux entreprises multinationales qu'au moins la distinction soit reçue entre le transnational volontaire et le transnational de profit. C'est un point de notre réflexion.

Monsieur le Président,

Nous entrons ici au cœur du colloque et notre vœu est qu'il soit à triple effet. Pour les associations un retour sur elles-mêmes, une prise de conscience de soi. Pour les Etats et leurs délégations, une meilleure information à leur sujet. Pour la fonction internationale, une assurance de participation plus féconde, plus efficace.

L'information doit convaincre du fait mondial des Associations, même si elles sont de source et d'initiative régionales; convaincre de leur contribution essentielle aux programmes de l'organisation intergouvernementale; convaincre de la réalité bienfaisante de leur portée universelle et de leur vocation naturelle de solidarité; convaincre enfin des Etats qu'il est de leur intérêt de s'ouvrir plutôt que de se fermer à leur apport.

Là où le dialogue horizontal Est-Ouest a porté ses fruits, on ne voit pas pourquoi le dialogue Nord-Sud ne serait pas également fructueux. Nous trouverons sans doute écho à cet espoir dans la communication de M. Albert De Smaele : - les forces d'opinion à la recherche de la sécurité — et de la liberté.

Les Associations, habitées par un principe de tolérance, ont admis des différences et des nuances dans les critères définissant leur entité. Il faut souffrir que l'étiquette non-gouvernementale ne

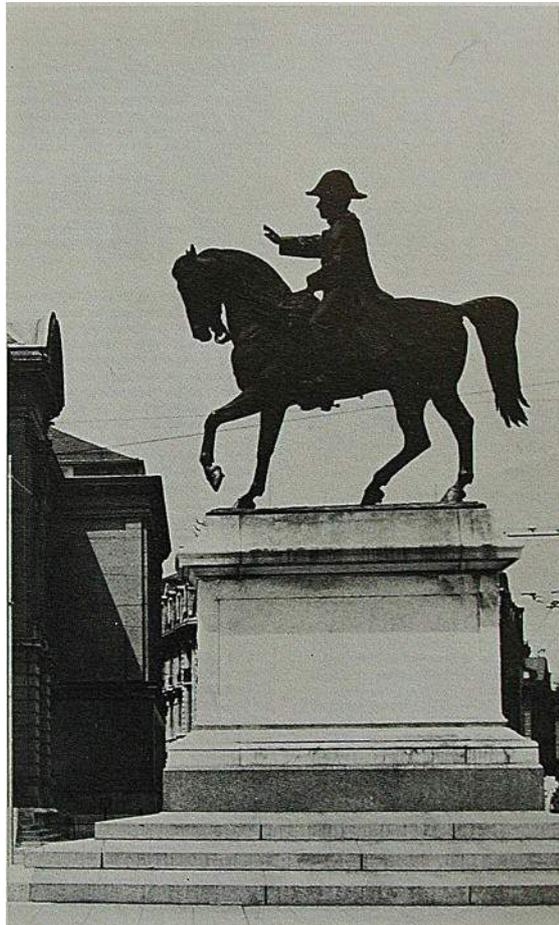
d'un coin du monde ou d'un système à un autre. N'en tut-il pas toujours ainsi pour une frange d'associations de type occidental, intermédiaires entre la chose publique et la chose privée, ou encore entre la chose sociale et la chose économique? L'essentiel, c'est que l'âme de l'association internationale demeure l'action désintéressée et la solidarité humaine. Des voix vont nous le dire à ce colloque.

Le professeur Merle présentera les grands acteurs de la société internationale en nous parlant de leurs relations actuelles. Le professeur Langrod traitera des intérêts communs aux associations, le professeur Galtung de l'idée de transnationalité et en particulier du rôle des Universités transnationales dans la croissance à venir des organisations transnationales. Notre président « Du code de comportement des associations et institutions transnationales ».

Des témoignages de spécificité seront apportés, pour les associations religieuses par le Père de Riedmatten; pour les associations féministes par Mlle Stephan; pour l'environnement par M. Ritchie. Le Chanoine Moerman fera quelques réflexions d'un praticien chevronné de l'action internationale, pour une meilleure efficacité des OING et une meilleure coopération internationale entre les OING et les OIG. Mgr. Descamps nous parlera de l'indépendance statutaire des associations et des obligations pouvant résulter du statut consultatif; M. Vanistendael, autre vétéran du mouvement des associations, développera un sujet qu'il a traité à Rome sur « les problèmes des limites de la souveraineté nationale dans ses rapports avec les courants transnationaux de foi, d'idées et d'intérêts ».

M. Marchand, exposera le point de vue des mondialistes sur la démocratie transnationale. M. De Smaele, le rôle des forces d'opinion dans la recherche de la sécurité et de la liberté. M. Albert Tevoedjre, l'action internationale des OING dans la restructuration des Nations-Unies. M. Genty nous éclairera sur les relations transnationales au Conseil de l'Europe où il préside la Commission de liaison des OING dotées du statut consultatif. M. Rik Vermeire nous entretiendra de la multinationalisation de l'entreprise et l'enjeu d'ordre économique, social, culturel, politique.

Et, last but not least, notre collègue M. Judge; des faux problèmes qui paralysent l'action transnationale des associations — Robert FENAUX, *



ONST

Le monument du général G.H. Dufour

OING, OIG, BINGO

Le problème des rapports

par Marcel Merle

Professeur à

l'Université de Paris I

Il arrive que les professeurs soient des élèves imprudents. Quand M. l'Ambassadeur Fenaux m'a demandé de prendre la parole devant notre assemblée, il m'a fourni une longue liste de sujets entre lesquels il m'a laissé aimablement choisir. Si je ne suis pas responsable de la formulation du sujet, je le suis pleinement du choix que j'ai effectué dès le printemps dernier. Or chacun sait que l'examineur est plus indulgent pour le candidat à qui il a imposé son sujet d'interrogation que pour l'étudiant à qui il a laissé, par une bienveillance qui s'avère être souvent une feinte ou un piège, le libre choix de son thème. N'étant pas astreint à une figure imposée, mais ayant eu l'imprudence de choisir ma figure, je suis donc seul fautif si ma performance vous déçoit et je ne puis faire appel, d'avance, qu'à votre indulgence envers un candidat victime de sa témérité.

Mais si les Professeurs sont parfois des élèves maladroits, ils ont tout de même l'avantage de posséder des archives. Or, en ouvrant mes dossiers pour préparer cette intervention, j'ai eu la bonne fortune de trouver une volumineuse contribution de notre ami Georges Langrod qui avait traité approximativement du même sujet dans les *Annales de l'Université de la Sarre* en 1961 (Tome IX, pp. 143-178). Cette découverte confirme la permanence de nos préoccupations et aurait pu

m'inciter à passer la main à un auteur plus ancien et plus expérimenté que moi. Mais l'exercice de la répétition est toujours fastidieux. Mieux vaut sans doute que M. Langrod traite, tout à l'heure, d'un autre sujet (1) et que je m'efforce, de mon côté, de renouveler celui qu'il avait déjà si bien contribué à défricher il y a quinze ans. Ma tâche n'en demeure pas moins redoutable en raison de son ampleur et de sa complexité. Aussi dois-je m'efforcer de limiter mes ambitions à une réflexion introductive. Ce sont nos travaux qui doivent faire surgir, grâce à la confrontation de multiples expériences, des formules et des solutions. Il m'appartient seulement de soulever les problèmes et de baliser les pistes autour desquelles doit s'ordonner notre débat.

La question fondamentale qui nous est posée est celle de l'articulation entre trois types d'organisations qui évoluent chacune dans des sphères différentes et dont les activités se recoupent au gré des circonstances plutôt qu'en fonction d'un projet préalable. Il en résulte, à l'évidence, des lacunes ou des doubles emplois qui sont générateurs de perturbations ou de gaspillages, sinon parfois de blocages. Une redistribution des tâches, fondée sur une meilleure division du travail et respectueuse de l'autonomie légitime des éléments en présence, serait indiscutablement un progrès dans le sens de la coopération internationale et le gage d'une amélioration de la compréhension internationale.

Mais il convient tout de suite de faire observer que si notre problème pou-

Les Journées Genevoises deUAI

rait trouver une solution parfaite, nous aurions du même coup résolu tous les autres problèmes qui sont à l'heure actuelle pendents dans la société internationale : un gouvernement du monde dans lequel les droits de toutes les collectivités territoriales, les intérêts des puissances économiques et les aspirations des groupements privés seraient simultanément satisfaits demeure malheureusement une utopie. Faute de pouvoir intégrer les parties composantes dans un ensemble homogène et cohérent, on peut tout au plus s'efforcer d'ajuster leurs prétentions et d'harmoniser leurs rapports. Encore faut-il bien mesurer la portée de cette ambition. L'assemblage dont il s'agit n'a rien à voir ni avec une partie de scrabble (comme les sigles OIG, OING, BINGO pourraient le laisser supposer) ni avec un jeu de cubes (où l'on peut multiplier les combinaisons entre des pièces interchangeables). Le projet qui nous occupe ressortit plus à la mécanique ou à l'ébénisterie, et son résultat dépend non seulement de l'ingéniosité de l'artisan mais aussi et surtout des propriétés des pièces en présence et de la possibilité de les articuler sans compromettre leur efficacité et, surtout, leur existence. C'est pourquoi il est indispensable, avant d'étudier les problèmes d'articulation, d'analyser correctement la nature et les fonctions des organisations en présence.

Par un curieux phénomène, le seul trait commun aux trois types d'orga-

(1) La communication du Professeur Langrod « Les intérêts commun des associations » sera publiée dans le prochain numéro de la Revue.

nisations qui nous intéressent se situe en dehors d'elles, c'est-à-dire dans la référence à l'Etat. L'Etat n'est nommé nulle part, mais il est présent partout. Les OIG se construisent à partir des Etats; les OING et les firmes multinationales déploient leurs activités à travers les Etats. Ni la supranationalité ni la transnationale ne pourraient se concevoir dans un univers où les Etats (et les nations qui se confondent le plus souvent avec eux) auraient disparu. Si la chose est évidente pour les OIG, elle ne se vérifie pas moins pour les organes transnationaux. Il est bien connu, par exemple, que l'efficacité dont font preuve les firmes multinationales repose pour une large part sur la possibilité qui leur est offerte de jouer simultanément sur plusieurs cases du damier constitué par la juxtaposition des Etats-nations, en exploitant à leur profit les différences de niveau dans les salaires, la fiscalité, etc. Un marché mondial parfaitement unifié, comme le voudrait la théorie pure du libéralisme, leur serait beaucoup moins favorable que le compartimentage politique de l'espace. Quant aux OING, elles perdraient aussitôt l'une de leurs caractéristiques essentielles si elles ne réunissaient pas des adhérents appartenant à plusieurs nations différentes. Le facteur commun, innommé mais omniprésent, qui constitue le lien entre nos trois modèles d'organisations, est donc bien l'existence d'Etats-nations ou, si l'on préfère, le découpage de l'espace en unités politiques indépendantes et souveraines. Ce rappel pourra sembler trivial par sa banalité. Beaucoup de débats sur l'organisation internationale font malheureusement l'économie de ce facteur ou bien en sous-estiment l'importance : avant de condamner les Etats à l'éclatement ou au dépassement, il convient de mesurer le poids que ceux-ci continuent d'exercer et ne pas écarter l'hypothèse d'une complicité (souvent réciproque) entre ces grands monstres froids et les organisations qui sont nées de leurs insuffisances ou de leur incapacité à traiter correctement les problèmes.

Au delà de cette référence commune, OIG, OING et BINGO diffèrent en trois points. Elles diffèrent tout d'abord par leur histoire. A cet égard, il n'est pas indifférent d'observer que les OIG sont les dernières venues sur la scène. Elles ont été précédées, et de loin, par les OING représentées, dès le Moyen-Age, par les Eglises, les ordres religieux, et plus tard les sociétés de pensée. Les firmes multinationales que l'on prend à tort pour des créations contemporaines ont des précurseurs fameux aussi bien dans les guildes marchandes du Moyen-Age que dans les grandes compagnies coloniales. L'apparition plus récente des OIG traduit, dans cette perspective, l'emprise croissante des Etats sur la vie internationale. Ce rappel historique souligne la différence d'objet entre les trois organisa-

tions considérées. Les OIG ont pour tâche d'aménager une coopération entre les Etats dans tous les domaines où le déploiement et la concurrence de leurs activités l'imposent. Les OING défendent des idéaux ou des intérêts sectoriels par opposition à ceux des collectivités territoriales que représentent les Etats. Les firmes multinationales consacrent leurs efforts à la recherche du profit dans la logique du système capitaliste. Légitimes ou non — c'est un point que disputeront éternellement les idéologues de tous les bords —, ces différences reflètent à l'évidence la complexité de la société internationale en son état actuel. Ces différences peuvent être source d'harmonie et d'enrichissement mutuel; mais elles sont également des facteurs de tensions difficiles à surmonter. Nous sommes déjà ici au cœur du problème.

Mais la jonction sera d'autant plus difficile à opérer que les trois catégories d'organisations sont difficiles à comparer du point de vue de leurs structures et de leurs modalités de fonctionnement. La comparaison entre les concepts ne doit pas, en effet, faire illusion : les catégories en présence ne sont ni homogènes ni homothétiques. Au regard de l'homogénéité, chaque type d'organisation a ses propriétés spécifiques. La référence au « public » (OIG) au « privé » (OING) ou au « profit » (firmes multinationales) ne suffit pas à épuiser la complexité des phénomènes organisationnels. Du côté des OIG, chacun sait qu'il existe une grande variété d'institutions, selon qu'on prend en considération le critère du champ d'activité (universel, régional ou local), celui du domaine d'activité (général ou spécialisé) ou celui du mode de fonctionnement (permanent, intermittent ou occasionnel). Du côté des OING, la diversité n'est pas moins grande, en raison de la taille des unités (qui va de quelques dizaines à quelques dizaines de millions d'adhérents), de la multiplicité des objectifs (professionnels, caritatifs, corporatifs, etc.), de la cohésion plus ou moins grande qui existe entre les branches nationales de chaque association, du degré de discipline dans les rapports entre la base et le sommet. Cette diversité est nettement plus accentuée que celle qui se manifeste dans les OIG. Quant aux firmes multinationales, elles se ressemblent toutes par la motivation qui sous-tend leur activité (la recherche du profit), mais elles diffèrent singulièrement aussi par leur taille, par les modalités de leur agencement interne (succursales, filiales, investissements directs ou investissements de portefeuille, etc.) et par la position qu'elles occupent sur le marché. Ces inconvénients seraient relativement mineurs si les caractéristiques des organisations considérées offraient des possibilités de coopération. Ni l'implantation ni le type de solidarité en cause ne facilitent les contacts. Les OIG cou-

vrent théoriquement tout le champ des relations internationales, mais la densité du réseau de communication qu'elles assurent entre les Etats varie considérablement d'un secteur géographique à l'autre. Les OING ont, elles aussi, vocation à l'universalité, mais la localisation de leurs sièges, de leurs membres et de leurs activités prouve qu'elles sont surtout la projection de solidarités préexistantes (principalement européennes) et qu'elles ont du mal à créer de nouvelles formes de solidarité. Quant aux firmes multinationales, elles sont caractérisées par une extrême mobilité qui leur permet de déplacer leurs activités en fonction des exigences de la conjoncture et de mettre en relation différents points du marché mondial. S'il arrive à ces activités, « publiques » ou « privées », intéressées ou désintéressées, de se recouper sur le terrain, c'est le plus souvent de façon accidentelle, sans qu'aucun plan préalable puisse être invoqué de part ou d'autre.

Les formes de solidarité incarnées par les trois types d'organisations sont également très variées. Du côté des OIG, l'objectif assigné à chaque organisation lui confère sa raison d'être, mais ne suffit pas, on s'en aperçoit tous les jours, à abolir les tensions entre les Etats qui les composent. Mais à ces tensions internes, il faut ajouter les rivalités qui opposent souvent entre elles les organisations intergouvernementales, soit parce qu'elles sont en position concurrentielle sur le terrain (cf. les organisations politico-militaires), soit parce qu'elles sont en conflit pour l'exercice de compétences parallèles (cf. les rapports souvent difficiles entre les OIG universelles et les OIG régionales).

Les OING, reposant par hypothèse sur la libre adhésion des parties composantes, sont a priori moins vulnérables aux tensions internes (encore qu'il ne faille pas préjuger une harmonie souvent difficile à établir et, plus encore, à maintenir : les particularismes nationaux et idéologiques ne s'effacent pas comme par enchantement au sein des associations internationales). Mais leur plus grand degré de cohésion interne va de pair avec la dispersion de leurs activités qui les rend tantôt indifférentes à l'activité du voisin, tantôt concurrentielles avec l'activité d'un rival (cf. les Internationales politiques, syndicales ou religieuses). Par contraste, les firmes multinationales présentent certainement le plus fort degré de cohésion interne et le plus fort coefficient théorique de tension externe, puisque ces firmes sont, par définition, en concurrence permanente. Mais chacun sait que la concurrence parfaite est un mythe, que l'initiative privée entretient pour mieux camoufler des situations de monopole ou des ententes. Malgré ces entorses fréquentes aux lois du marché, les intérêts des firmes multinationales restent les intérêts de chacune des firmes et leur seul intérêt

commun, fort abstrait, demeure celui que l'ensemble des firmes peut avoir au maintien du système qui leur permet d'exister.

Rien ne symbolise mieux l'existence de ces tensions internes, propres aux différents types d'organisations considérés, que l'absence d'un porte-parole ou d'un représentant habilité à défendre leur point de vue ou à négocier avec d'autres partenaires. Les OING se trouvent à cet égard dans une situation privilégiée, grâce à l'existence de... l'U.A.I. Mais quels que soient les services éminents rendus par l'U.A.I., celle-ci ne saurait prétendre représenter chacune des quelques 2000 ONG recensées dans l'Annuaire ni, à plus forte raison, agir en leur nom vis-à-vis des tiers. Cette situation est cependant privilégiée par rapport aux autres types d'organisations. Il n'existe aucun rouage ni aucun personnage qui puisse se dire le porte-parole de l'ensemble des OIG; même à l'intérieur du « système des Nations Unies », le Secrétaire Général de l'O.N.U. n'a pas qualité pour représenter les Institutions spécialisées qui sont volontiers jalouses de leur indépendance. Quant aux firmes multinationales, il n'existe aucun Conseil d'administration officiel ou officieux, public ou clandestin, qui coordonne l'ensemble de leurs activités et qui puisse servir d'interlocuteur vis-à-vis des autres organisations.

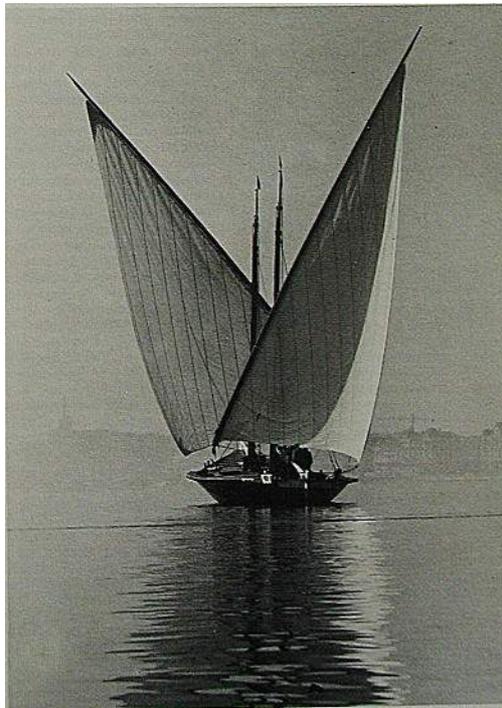
Dans ces conditions, une * Conférence au sommet » réunissant les principaux intéressés ne pourrait même pas être organisée. L'U.A.I. ne trouverait nulle part d'instance homologuée à la sienne. Il en résulte que le problème global de la liaison entre le « politique » et l'« économique », entre le « public » et le « privé », entre les activités « lucratives » et désintéressées, ne comporte pas, en l'état actuel des choses et faute d'un changement radical et imprévisible dans les structures de la société internationale, de réponse globale. L'ajustement qu'on peut et qu'on doit rechercher, dans l'intérêt général, ne peut s'opérer qu'au détail, en jouant sur de multiples touches de clavier.

Effectivement, je pense qu'il n'existe pas, en ce domaine, de « pierre philosophale » pour parler comme les alchimistes ou, si l'on préfère le langage des bandes dessinées, de « potion magique » permettant de vaincre miraculeusement tous les obstacles.

Si l'on veut parvenir à un ajustement entre des fonctions et des organisations aussi complexes et aussi différentes que les nôtres, il faut inventer des solutions neuves dans plusieurs domaines et chercher patiemment les points d'articulation dans plusieurs directions à la fois.

C'est dans cet esprit que je présenterai trois types de suggestions. La première consiste à repérer les lieux où cette articulation peut s'opérer le plus aisément. Fort heureusement, de tels lieux existent déjà, en assez grand nombre. L'Organisation qui nous offre aujourd'hui l'hospitalité en fournit peut-être le meilleur exemple; mais chacun sait que beaucoup d'autres OIG ont ménagé une place, moins importante certes qu'à l'O.I.T., mais nullement négligeable, à la coopération avec les ONG. La première tâche consiste donc à animer les centres où le dialogue a déjà été instauré et se trouve maintenant incorporé aux habitudes communes. Mais ces lieux sont encore trop rares. Il conviendrait de les multiplier en incitant chaque OIG à s'inspirer de l'exemple du * statut consultatif », de telle sorte que la voix des gouvernements ne soit jamais la seule qui puisse se faire entendre dans les enceintes internationales. Cette suggestion peut aller fort loin, car elle porte en germe le principe d'une dualité de représentations qui pourrait — et qui

devrait — transformer à la longue la structure des organisations internationales sur un modèle de type fédératif. Bien entendu, il s'agit là d'un idéal encore lointain et difficile à mettre en œuvre : car s'il est relativement aisé d'assurer l'adéquation entre Etats et gouvernements, au niveau de la représentation, il est beaucoup plus délicat d'assurer la représentation équitable des peuples et des intérêts : les problèmes posés dans plusieurs pays de la C.E.E. par l'élection du Parlement européen au suffrage universel en apportent la confirmation. Mais le succès de certaines formules comme celle du Conseil de l'Europe ou l'Assemblée (parlementaire) a presque éclipsé, dans son domaine, le Comité des Ministres peut indiquer la voie à suivre en même temps que le danger d'une évolution trop rapide. Retenons simplement que les gouvernements ne devraient jamais être laissés seuls, face à face, sans avoir au moins entendu l'avis de ceux qui incarnent des formes de solidarité autres que celles des collectivités territoriales et dont le point de vue peut hu-



maniser, parfois, celui des puissances anonymes et aveugles que sont les Etats modernes.

Mais il est aussi un lieu à créer ou, au moins à perfectionner si l'on admet qu'il existe déjà : c'est celui d'une réflexion systématique et approfondie sur les problèmes de la coopération et de l'organisation internationale. Pour l'instant, il faut bien admettre que les investigations, parfois très poussées, qui ont été conduites sur le phénomène institutionnel, respectent par trop le découpage juridique ou économique de la réalité. Il existe beaucoup de bonnes études sur les OIG, les ONG ou les firmes multinationales. Mais il en existe encore très peu qui se soient efforcées de maîtriser simultanément les trois phénomènes : pour quoi l'U.A.I. ne se transformerait-elle pas en cette institution désintéressée qui réunirait les bonnes volontés, dresserait un bilan rigoureux des expériences passées et formulerait pour l'avenir des propositions de réforme du système international dans son ensemble ? Ce qu'elle a déjà fait dans cette voie devrait en tout cas l'inciter à poursuivre cette tâche qu'aucune autre institution ne peut, en l'état actuel des choses, lui contester ou lui disputer. Somme toute, ce ne serait pas la première fois dans l'histoire (rappelons-nous la création de la S.D.N. ou de la construction de l'Europe) qu'un mouvement d'idées reposant sur des initiatives privées parvient à triompher de l'inertie des gouvernements. Mais, cette fois, la tâche serait autrement plus redoutable puisqu'il s'agirait de viser à l'organisation du système mondial sur de nouvelles bases.

La seconde direction que l'on peut assigner à nos efforts concerne les modalités d'articulation à établir entre les trois types d'organisations. Il y a là des problèmes de procédure, mais il y a aussi des problèmes de fond. Du côté de la procédure, c'est le mécanisme de la consultation qui est à revoir, tant pour renforcer les liens souvent purement formels entre OIG et ONG que pour ménager l'indépendance nécessaire des partenaires en présence — et surtout, naturellement, du plus fragile d'entre eux qui est presque toujours l'émanation de l'initiative privée. Je n'insisterai pas sur ce point qui sera probablement longuement évoqué dans nos débats; mais le moins qu'on puisse dire est qu'il convient d'assainir le climat de la consultation : car si les gouvernements sont en droit d'exclure du champ de la consultation les quelques brebis galeuses qui auraient usurpé leur toison pour mieux camoufler leur asservissement au pouvoir politique, les ONG sont aussi en droit d'exprimer librement leur point de vue sans être astreintes à souscrire aux vues d'une majorité de circonstance. La consultation est une sorte de dialogue, et il n'est pas de dialogue possible sans un minimum de respect

du point de vue représenté par l'interlocuteur.

Mais les règlements de procédure ne seront pas suffisants. La consultation reste une source de frustration si elle ne débouche pas sur un minimum de participation à la décision. Déjà, beaucoup d'ONG sont en fait associées à des tâches d'intérêt général, dans le cadre des institutions spécialisées. Reste à trouver des formules pour le partage des responsabilités dans le domaine décisionnel. Sans prétendre retirer aux gouvernements le monopole des formalités nécessaires à l'engagement international de l'Etat (vote, signature, ratification) on aurait tout intérêt à associer plus étroitement que par le passé les représentants des catégories sociales concernées à l'élaboration des textes préparés par les délégués gouvernementaux. Les mesures adoptées par l'O.C.D.E. à l'égard des entreprises multinationales en juin 1976 sont à cet égard exemplaires : non seulement elles ont été le fruit de longues négociations et consultations au cours desquelles tous les « partenaires sociaux » (y compris les syndicats) ont été associés, mais elles se sont traduites par deux catégories de textes : des « décisions » au sens formel, qui ne pouvaient être prises que par les gouvernements es-qualité, une « déclaration » et surtout des « principes directeurs » qui n'ont pas la même force juridique, mais qui semblent être, le reflet de la philosophie commune aux différentes parties qui ont suivi le cours de la négociation. Une telle formule a permis d'associer étroitement, jusqu'au stade de la rédaction, les gouvernements, les firmes multinationales et les ONG, sans retirer pour autant aux Etats le monopole du pouvoir de décision. En brisant les cadres trop formalistes, en multipliant les groupes de travail à caractère mixte, on peut parvenir, à condition d'avoir un objet sérieux de discussion, à dépasser le stade du rituel de la consultation.

Mais ces progrès ne pourront être généralisés sans un changement dans l'état d'esprit des partenaires en présence. Ce n'est pas tant des mœurs qu'il s'agit, mais des « représentations », des images ou des stéréotypes à travers lesquels on considère trop souvent l'interlocuteur.

Or ces images sont le plus souvent faussées par la méfiance qui est décidément la chose la plus répandue au monde : chacun considère instinctivement l'autre comme un adversaire ou un rival à qui l'on attribue les mauvais rôles pour se réserver les bons, il ne serait pas difficile d'illustrer cette affirmation par des exemples : les firmes multinationales deviennent très souvent le symbole de ce capitalisme tentaculaire qui prospère sur la misère des travailleurs; les OIG ne sont que l'instrument de l'espèce de Sainte-Alliance permanente que les Etats concluent entre eux pour conserver

la *statu quo* et régler les affaires à l'abri de la curiosité des populations; les ONG sont des Clubs d'agités ou d'idéalistes qui n'ont aucun sens des réalités élémentaires et qui perturbent, par leurs interventions intempestives, le travail si laborieux des diplomates et des experts etc. Qui d'entre nous n'a jamais entendu de tels propos ?

Pour tenter de désarmer ces préventions mutuelles, je voudrais faire observer que chaque catégorie d'organisation, une fois dépouillée de la mission officielle qui lui est impartie, remplit en fait une double fonction, positive et négative, et qu'aucune ne peut être, a priori, condamnée ou blâchée. Si l'on raisonne en termes sociologiques (et non en termes affectifs), on constate que les OIG sont à la fois un puissant élément de conservation, dans la mesure où elles défendent le statu quo établi par les Etats qui les composent, et un facteur de changement, dans la mesure où elles servent à opérer un changement du rapport des forces entre les mêmes Etats. De même, les ONG militent incontestablement en faveur d'une solidarité transnationale, mais leur action peut être génératrice de tension non seulement à l'intérieur des Etats où elles exercent leurs activités, mais aussi entre les Etats — fonction d'intégration et fonction de désintégration sont donc indissolublement associées. Quant aux firmes multinationales, il est vrai qu'elles peuvent être des instruments de domination économique et même politique; mais elles sont aussi, en même temps, des facteurs de croissance dont bien peu de gouvernements refusent les services.

Si l'on pose le problème en ces termes, on peut espérer désarmer bien des préventions et écarter des exclusives. Il apparaît ainsi que les fonctions organisationnelles sont forcément concurrentielles, dans la mesure où elles incarnent des solidarités d'intensité et de nature différentes; mais aussi qu'elles peuvent et même doivent devenir complémentaires si les agents qui les animent acceptent de situer leur mission particulière dans la perspective globale d'une régulation du système international.

C'est pourquoi le changement de mentalité est et demeure fondamental. Il faudra beaucoup de temps et d'efforts pour l'obtenir; mais il existe des signes encourageants qui montrent que le mouvement s'amorce dans la bonne direction. Le succès de l'O.C.D.E., dont je parlais tout-à-l'heure en est un signe; les enseignements et la recherche, dans tous les pays, commencent à se transformer eux aussi; enfin l'U.A.I., avec ses modestes moyens, a eu l'audace de poser le problème et notre réunion suffirait à témoigner de l'importance que nous lui accordons tous.

Il n'y a donc pas lieu de désespérer mais d'entreprendre. J'espère au moins être parvenu à vous en convaincre. •

Pseudo-Issues Paralyzing Transnational Association Action

by Anthony J.N. Judge

Assistant Secretary-General of the UAI

Yesterday and today some of the key issues of concern to the activity of transnational associations have been discussed. I want to list them quickly with the object of showing that, from a very realistic and practical point of view, there is very little that can be done about them at this point in time. My purpose is to show that we have to find ways of by-passing these issues, if we are to act at all. Such issues must be understood as constraints on any action strategy, rather than the prime policy concern in connection with such associations — as tends to be the case in intergovernmental and political science circles. Hopefully these issues will be resolved in one way or another, but international action cannot afford to be delayed by them. The organizational instruments for action may in many cases be imperfect, but concentrating attention on their imperfections may obscure the fact that they are already quite adequate for many tasks and that the imperfections are in large part a circumstance of the times rather than of their nature. Improving their ability to perform their functions may well be the quickest method of reducing their imperfection.

The issues are in no particular order :

1. Proliferation of NGOs

The number of organizations is increasing. This is a reality which corresponds to a need for individuals and groups to associate.

Can we really imagine some legislation or regulation to reduce the number of such bodies ? What agency is going to permit or forbid the creation of an

organization and by what right ? Is a form of « birth control » or « family planning » for organizations a credible possibility ? If I wish to initiate the creation of an organization in some area of interest to me (let us say for « left-handed individuals »), why should my concerns be questioned by some if others consider them relevant?

— provided, of course, that its aims and activities respect the Universal Declaration of Human Rights. It is strange that we can admit the existence of 4,000 million individuals, but we are uncomfortable if the number of organizations representing them exceeds a few hundred.

2. Representativeness

Many nongovernmental organizations are considered to be unrepresentative, namely when all the member countries and regions of the UN are not represented in them. It is vital to make some distinctions here.

— firstly, African, European, Asian and other such regional organizations by definition do not have representatives from other regions. Is it useful to question, the right to exist of such bodies or the value of their activity ? The fact that there are more such bodies in Europe is a reality resulting from the relative degree of economic and social development of Europe.

— secondly, there is a functional distinction. Is it realistic to expect that the African and Latin American continents should be well represented in the International Association for Arctic Agriculture ?

— thirdly, there is a distinction linked directly to the presence or absence of national counterparts in some coun-

JOURNEES GENEVOISES

tries due to the relative degree of economic and social development. Is it realistic to expect the Maldives, to be represented in the International Association for Nuclear Fusion Research ?

— fourthly, there is the non-representativity forced upon organizations by the problems of communication and transport between distant points on the surface of the planet. Is it reasonable for a national body to allocate funds (possibly equal to or in excess of its own annual budget) to the cost of transporting its representatives to the distant meetings of an international body ? — and this problem arises whether the meeting is in a developing country or in Europe, and whether the national body is based on a developed economy or not. At a time when travel costs are increasing rapidly and subsidies are increasingly hard to obtain, it is therefore natural that the viability of regional bodies may in many cases be greater than that of multi-continent organizations — to say nothing of the effect of increasing postage costs and the 8 week or more delivery time for inter-continental surface mail. An argument which ignores these problems, particularly when nothing is done to alleviate their effects by direct of indirect subsidy, cannot be taken very seriously,

3. Efficiency and effectiveness

To some, many nongovernmental organizations are of questionable effec-

tiveness and characterized by doubtful efficiency. They are not powerful, they are financially weak. etc. Who makes these judgements and by what right ? Agreed an organization may have an annual budget of \$ 2,000 and according to financial criteria may be of questionable importance. But what if operating costs are in fact absorbed into the budgets of some national members or sponsoring bodies, as is often the case (e.g. the Club of Rome has never had « a budget ») ? What if the organization requires very little funds, as is the case with many opinion forming bodies ? And are the members content with the effectiveness of their organization ? And is not the notion of effectiveness a very Western managerial concept of questionable relevance to some organizations concerned with relations between people and exchange of experience. The relation between the effectiveness of an organization and its right to exist is surely determined by its ability to continue to attract members and not by some externally imposed criteria.

4. Diversity of interests and form

For some, the very diversity of international NGOs, namely that their structures do not conform to a limited number of models, reduces ability to understand them and consequently reduces their credibility. For others, the fact that the interests of NGOs do not correspond to the priorities currently in fashion in the major intergovernmental agencies is an indication of their irrelevance.

With regard to the form, why is it assumed that there should not be a wide variety of organizational forms ? Is it not important to seek innovation of organizational forms ?

With regard to area of interest, who is to say that a seemingly irrelevant NGO today should not be relevant tomorrow. (The best example is the existence of environmental NGOs several decades before the Stockholm conference in 1972.)

5. Western model

For some, most NGOs are based on a Western concept of organizational structure and as such are suspect. Agreed it would be valuable to make use of non-Western models of organization at the transnational level. The problem is that such models have not yet been sufficiently developed. Even regional organizations in Africa, Asia and Arab countries tend to be elaborations of the Western model rather than alternative models. The design of airplanes is governed by principles elaborated in developed countries. Whilst it would be delightful to travel in an intercontinental airplane designed in a developing country, there are none. Is this to mean that those desi-

gned in developed countries should not be used in developing countries ?

6. Headquarters in Western countries

For some, the fact that the headquarters of many NGOs are in Western countries renders them suspect. However this condition is also characteristic of IGOs. It is in fact linked to the relative degree of development of the different continents and to the associated problems and costs of communication and transport between them. It should never be forgotten that the travel costs and times between many developing countries and Europe are in fact less than those between neighbouring developing countries.. The unsatisfactory asymmetry is in fact a consequence of the development problem with which many of the NGOs are concerned. It is also linked to the considerable legal problems of establishing such organizations in non-Western countries.

7. Legal status

For some, the fact that NGOs have no status in international law makes it impossible to give any serious attention to them. They are international « outlaws » and as such are suspect. This argument is only credible to those for whom the existence of an organization can only be defined in legal terms. For such people however even the multinational corporations have no existence as such. Such arguments are of limited value from a sociological perspective and NGOs are above all a social rather than a legal phenomenon.

8. Lack of coordination

For some the fact that NGOs are unable to group together into powerful inter-NGO federations with a common position is an indication of their weakness and questionable value. This condition is however also characteristic of IGOs and particularly the Agencies of the UN-system and is in fact a general problem of our times. But why should it be expected that NGOs should group together in this way ? In whose interest are such groupings at a time when there is pressure for functional and regional decentralization ?

9. Duplication

For some, the fact that there are more than one NGOs concerned with the same subject or problem area constitutes wasteful duplication calling for rationalization and mergers. Again, however, this condition is characteristic of all organizations at this time. (It is reputed that there are over 30 bodies within the UN family res-

possible for inter-Agency coordination.) There are many reasons for such duplication, ranging from the political through methodological specialization to classic problems of personality differences. Thus, although duplication may be a criticism of organization in general, it is not specific to NGOs. In addition, research on research and innovation has shown that duplication is in fact beneficial in some instances.

10. Political impact

For some, NGOs may be considered to be of no consequence because they are perceived as having little political impact.

But what is political impact in this context ? Does it mean the ability to ensure that the wording of an intergovernmental resolution is changed or that a new programme is undertaken within an intergovernmental agency ? What is the fate of most such resolutions ? (One study showed that only 3 % of intergovernmental resolutions resulted in new action). To the extent that many NGOs are working in areas not yet recognized as significant by IGOs or governments, they are preparing the way for a political impact which will be legitimated (possibly years later) by their work (e.g. the UN discovery of the environment issue in 1972). It is ironic that such arguments concerning political impact are made by political scientists, often within the framework of some international NGO or one of its national members. It is therefore legitimate to ask what is the political impact of the International Political Science Association or of one of its members such as the American Political Science Association ? It is equally ironic that remarks by government delegates on political impact are made by individuals who themselves are often members of national professional or technical associations linked to international bodies.

11. Administrative problem

For some intergovernmental agencies, the number of NGOs which are in some way engaged in activities relevant to their own programmes constitutes an administrative, or even political, problem. As such efforts are made to limit contact with them in order to simplify the already difficult tasks of operating the agency. The inability of such agencies to recognize that NGOs are first and foremost a social phenomenon and only incidentally an administrative problem is an indication of the ability of such agencies to comprehend the nature of the international community within which they attempt to function. (Examples are the inability of the International Labour Organization to maintain statistics on trade unions, and the inability of Unesco to recognize the

usefulness of social studies of national and international NGOs — after 30 years of consultative relationship with them through a designated administrative unit.)

12. NGO naivety

For some NGOs and their representatives are simply naive in their response to political and scientific realities as formulated by intergovernmental and « serious » academic bodies. It is only too easy to accuse a body of naivety when it seeks to defend some subtle human value ignored by some well-supported agencies pursuing a politically non-controversial programme. Concern with peace and disarmament in the midst of an arms race is surely naive. Concern with the protection of some species threatened by industrial development is also surely naive. As is concern with the rights of a minority group neglected by a democratic majority. The creation of an International Astronautical Federation in 1950 could only be considered naive by the majority of the academic and intergovernmental community, as must be the recent concern expressed within the International Astronautical Union that attempts to send radio messages to distant planetary systems might attract unwelcome (rather than welcome) attention.

But the irony of the assessment of NGOs as naive is that more often than not it is a reflection on the assessor rather than the assessed. When an IGO representative complains that the NGOs that make contact with him (or come to his meetings) are naive, he may even be correct. Intergovernmental agencies have set up such an unfruitful environment for contact with NGOs that many NGOs and their representatives avoid such contact because there are more effective forms of action - those that do not either have special introductions (and are therefore labelled « effective ») or are in the process of learning what a waste of time such contacts are. The latter group may perhaps be legitimately labelled as naive, although the assessment is about as useful as labelling a high school student as naive before he has graduated. A representative of the Club of Rome (itself an NGO) recently assessed NGOs as naive in the light of the actions of those that participated in the recent debate in Algiers on the new international economic order. This assessment would seem to say more about the Club's ability to generalize from an inadequate sample, and its understanding of social as opposed to economic phenomena, than it does about NGOs in general.

More tragic is the situation when powerful NGOs enter into relationships with intergovernmental agencies (under category A or I consultative status) in which it is of benefit to them to label

other NGOs as naive in order to reinforce their own position.

The Challenge

Now whether or not the above issues constitute real problems or merely convenient excuses for inaction and sterile. IGO-NGO dialogue is irrelevant. It is however a fact that none of these issues is likely to be resolved in the short term even if it is possible to accomplish something in the medium or long term. It is also questionable whether the solutions would be better than the problems, particularly in the case of legal status. If none of these issues is likely to be resolved, what is to be done in the short term? Some will feel free to ignore NGOs. The NGOs will however continue to exist in one form or another.

The problem is however how to bypass these issues and to find some way of ensuring that all possible organizational resources are brought to bear on the many problems to which the world appears to be exposed. I would like to suggest that not only is it of limited utility to focus on the 700 NGOs with consultative status, rather than on the 2700-5000 international organizations, but equally it is of limited utility to focus on the latter rather than on the whole universe of organizations including those at the national and sub-national level. There are an as yet uncounted number of such organizations — possibly several million. Why are they important? It is through such organizations that people associate, work and express themselves.

And yet these uncounted organizations constitute one of the last unexplored resources of society with which to respond to the problems with which we are faced. Whilst the governmental and business organizations are now well accepted, the associational world is poorly understood — despite its well-documented contribution to all aspects of human affairs. The denial of the importance of the continuing role of these associations now leads governments to believe that they can create a new international economic order alone, ignoring the social dimension which is the special concern of these bodies.

How can we facilitate the action of this immense network of organizations given constraints such as those noted above? How can we facilitate whatever action is possible, whenever it is possible between whatever coalition of organizations is possible, with whatever degree of coordination is possible? How can a network organizational strategy emerge?

It seems to me that this can be achieved by the facilitative use of information networks — basically by decentrali-

zing information of relevance to the strategic decisions of organizations. This is not to recommend any form of organized anarchy, for where hierarchical structures continue to exist or can usefully be created, the desired structure will be present. Nor does this constitute a replacement of organizations by information systems. But an adequate information system to support and facilitate the action of all organizational activity would provide the framework within which organizational structures could be continually adapted and reformed in response to changing circumstances.

Why is it for example that every major city now has a « Yellow Pages Commercial Telephone Directory » but none has one for social action? What action does the absence of such a tool prevent?

What other tools can be envisaged to increase by several orders magnitude the degree of organizational action? I would like to suggest that only by exploring practical, low-resource possibilities of this kind will we have any hope of significant response to the existing and emerging problems. What we need are tools which respect the diversity and flexibility of organizational forms and action rather than imposing forms and methods of limited utility.

The UIA's contribution has been its various reference books and in particular its recent experimental *Yearbook of World Problems and Human Potential*. The latter attempts to show the relationship between the problems and the organizational and other resources which can be brought to bear upon them. But this is far from enough. The quality and quantity of such information must be improved and its comprehensibility increased. This is the immediate challenge for us.

SIGNIFICANT COSIOLOGIQUE DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

Les Journées Genevoises
de UAI

par Roger Mehl

Professeur

à l'Université de Strasbourg

La sociologie des associations est chose délicate; on pourrait même la dire impossible. Car il n'est de sociologie que des groupes sociaux constitués qui préexistent à l'individu et ne dépendent pas pour l'essentiel des adhésions individuelles. Or le propre d'une association, c'est qu'elle n'existe que par la volonté de ses membres qui y adhèrent ou s'en retirent librement. Ce volontariat fait jouer des motivations individuelles qui peuvent être diverses.

Cependant le phénomène association est caractéristique de certaines sociétés, à des moments particuliers de leur évolution historique. Il répond donc à des aspirations du groupe social lui-même. Celui-ci peut avoir intérêt à ce que se constitue des associations. Il peut prendre, comme c'est le cas dans les nations démocratiques modernes, des dispositions juridiques favorisant la naissance des associations, leur

garantissant certaines libertés et ne les soumettant qu'à un minimum de contrôle. L'association est un phénomène social caractéristique de certains types de sociétés. La multiplication des associations, la faveur dont elles jouissent auprès du public sont également des phénomènes sociaux. La tâche du sociologue est donc d'analyser les rapports qui existent entre la structure d'une société globale, et ses aspirations positives et négatives d'une part, et les associations d'autre part. Il peut également rechercher les raisons collectives pour lesquelles un grand nombre d'hommes, qui peuvent avoir en outre des motivations personnelles diverses, adhèrent à une ou plusieurs associations ou, s'ils n'y adhèrent pas, tiennent cependant à l'existence des associations : pourquoi certains milieux sociaux ou certaines classes sociales fournissent-ils, plus que d'autres, des adhérents à telle association ou à tel type d'association ? On le voit, le champ d'investigation que les associations offrent au sociologue est infiniment vaste.

Les associations internationales sont un phénomène relativement récent, mais il ne saurait être entièrement dissocié du phénomène des associations plus restreintes de caractère régional ou national, dont il n'est qu'une extension. Il faudra se demander pourquoi cette extension s'est produite. Il serait sans doute possible d'établir une filiation entre les associations internationales et les ordres religieux qui en ont été la première forme, avec cette différence toutefois, qui nous paraît fondamentale, que l'ordre religieux est inséré dans une institution structurée, l'Eglise, et que ceux qui entrent dans un ordre religieux sont déjà intégrés à cette institution, alors que les membres des associations internationales relèvent d'une multiplicité d'institutions qui ne les prédestinent pas à y adhérer.

Plus proches encore des associations internationales seraient sans doute les diverses branches de la franc-maçonnerie. Elles pourraient constituer un chaînon intermédiaire entre les ordres religieux et les associations telles que nous les connaissons. Ces deux variétés : ordres religieux, franc-maçonneries ont en commun une référence à une idéologie, et à un ensemble de valeurs symboliques.

Nous ne disposons malheureusement pas d'une chronologie indiquant la date de naissance des principales associations internationales. Celle-ci serait pourtant très instructive, elle nous permettrait de mieux saisir les conditions sociologiques de leur apparition. A défaut de cet instrument, il est permis de supposer sans trop de risques que les premières grandes organisations internationales sont nées au XIXe siècle, au siècle qu'un historien français a caractérisé par réveil des nationalités, expression juste si l'on pense à ce grand mouvement nationaliste qui soulève l'Allemagne, l'Italie, l'Europe centrale, expression partiellement inexacte, si on se souvient que de grandes nations, l'Angleterre, la France, la Russie, la Suisse sont constituées depuis longtemps, mais elles servent de modèles aux peuples qui sont en quête de leur unité nationale. L'Europe est en marche vers la constitution de nations structurées aux frontières bien définies et solidement gardées. Le principe des nationalités va devenir pour longtemps l'un des principes fondamentaux de la politique internationale. La circulation des hommes, des biens et même celle des idées vont se heurter à toutes sortes d'obstacles. Les guerres, de dynastiques qu'elles avaient été, vont devenir des guerres nationales. Les haines de nation à nation vont devenir inexpiables, engendrer toutes sortes de mythes et nourrir, pour les perpétuer, toute une

littérature. Mais en même temps que les frontières se ferment et sont élevées au rang de symboles, que le sol national devient sacré, la révolution industrielle développe toutes ses conséquences, les modes de vie commencent à s'unifier, la science et la technique franchissent les frontières. Pour nous en tenir à l'Europe, nous constatons une sorte de contradiction profonde entre la volonté d'autonomie et la technique qui s'accommodent mal de la fermeture des frontières. Ce sont naturellement les élites spirituelles, intellectuelles et scientifiques qui ressentent le plus fortement cette contradiction. On les retrouvera comme militants et initiateurs des associations internationales. Car celles-ci sont nées pour répondre au défi que représente cette contradiction. La Croix Rouge internationale est un excellent exemple de cette réponse. Mais les associations internationales ne se constituent pas sur une impossible négation au fait national. Elles en tiennent compte, elles ne mettent pas en question la valeur nationale. Certaines d'entre elles sont des Fédérations d'associations nationales; d'autres ont d'abord une assise internationale, mais organisent des sections nationales.

La première signification sociologique des associations internationales peut donc être précisée de la façon suivante: elles représentent un effort pour éviter que le cloisonnement national ne s'absolutise. Leur message commun est de rappeler que par delà son appartenance nationale et son loyalisme à l'égard de sa nation, l'homme est aussi porteur de valeurs universelles, c'est-à-dire valables pour toutes les nations. Elles sont internationales pour être transnationales. Au moment où chaque gouvernement national affirme sa pleine autonomie et sa pleine suffisance, elles rappellent l'existence d'une communauté humaine plus vaste que la nation. Cette visée apparaît bien dans les objectifs autour desquels elles ne constituent: ces objectifs sont soit humanitaires soit intellectuels, moraux et scientifiques. A une époque où n'existent encore aucune institution internationale proprement dite (les conférences des chefs d'Etat, les Saintes-Alliances n'ont pas un caractère institutionnel, elles sont liées à des personnes), elles jouent un rôle supplétif, elles montrent en même temps la nécessité de ces institutions et les annoncent. Parfois, elles les préparent. C'est ainsi qu'au début du XXe siècle, sur le plan religieux, c'est dans les Eglises chrétiennes (protestantes, anglicanes, orthodoxes) qui étaient les plus marquées par le cloisonnement national — et pas seulement confessionnel — que sont nés ces divers mouvements œcuméniques internationaux qui en quelques décennies ont rendu possible la création d'une institution fédératrice, le Conseil œcuménique des Eglises (1948). Si l'œcuménisme n'a affecté l'Eglise

catholique qu'assez tardivement, postérieurement à la Constitution du Conseil œcuménique, c'est en partie parce que cette Eglise avait depuis toujours un centre institutionnel international. Le problème de l'unité avec les autres confessions chrétiennes existait bien pour elle, mais elle n'avait plus à résoudre, comme les autres Eglises, le problème du cloisonnement national. Elle avait connu ce problème, mais l'avait déjà résolu. Lorsqu'elle s'est trouvée en présence d'une institution œcuménique mondiale, le Conseil œcuménique des Eglises, elle a pu directement établir avec lui des relations sans passer par le stade des mouvements ou associations internationales. Cette relation entre associations internationales et institutions internationales, les premières préparant les secondes, pourrait être mise en lumière sur d'autres exemples: avant qu'il y ait une déclaration universelle des droits de l'homme, proclamée et garantie par une institution internationale (l'ONU), une cour européenne des Droits de l'homme, il y a eu dans divers pays des Ligues des Droits de l'Homme qui se sont fédérées en association internationale.

Cependant, l'analyse des associations internationales serait inexacte, si on ne voyait en elles que les prolégomènes à une institutionnalisation. On occulterait ainsi l'une de leurs significations majeures. Jusqu'à présent, nous les avons mises uniquement en relation avec le phénomène national. Elles sont aussi en relation avec le phénomène politico-démocratique. Elles sont en elles-mêmes des réalités démocratiques, fondées sur le principe de la libre adhésion des individus et des groupes, elles ont, avec des modalités diverses, un fonctionnement démocratique, en ce sens que les décisions des instances supérieures sont soumises au contrôle de la base et qu'un système électif détermine la composition des diverses instances. Celles-ci reçoivent un mandat et rendent compte de leur gestion devant les mandants. Election et responsabilité des élus devant leurs électeurs caractérisent le style démocratique. Les associations internationales sont contemporaines sinon de l'établissement du régime démocratique, sur le plan politique, du moins de l'intensification des aspirations démocratiques. Ayant cette visée démocratique, elles sont attentives au perfectionnement de la démocratie. Et c'est là qu'apparaît le deuxième aspect de leur signification sociologique.

Nous continuons à vivre sur une idée et un modèle qui nous viennent du XIXe siècle, savoir que le bulletin de vote, accordé à tous les citoyens majeurs, quelle que soit leur classe sociale, quelle que soit leur fortune et, finalement, quel que soit leur sexe, est à la fois la condition, la garantie et le symbole de toute démocratie. Ce modèle

n'apparaît pas comme périmé, mais est-il suffisant? Si on pose en principe que dans une démocratie les citoyens ont le droit de décider de la politique qui sera conduite en leur nom, il apparaît que le bulletin de vote est une arme un peu chétive. Il permet une délégation de pouvoir pour un temps déterminé qui peut être assez long (4 ou 5 ans en général). Pendant cet intervalle, le citoyen par le jeu de la délégation perd tout pouvoir de contrôle. Ceux qu'il a élus, peuvent, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, s'écarter du programme sur lequel ils ont fait leur campagne électorale. Mais surtout des problèmes nouveaux peuvent surgir qui n'étaient pas prévisibles. Qu'on pense aux premières hausses du pétrole. Il est vrai que partis politiques et syndicats exercent dans l'intervalle des élections une fonction de vigilance critique. Ils alertent l'opinion publique et avec son appui peuvent exercer tant sur les Parlements que sur les gouvernements des pressions qui peuvent être considérables. Ils ne sont cependant pas représentatifs de la totalité des citoyens, et d'autre part par le syndical et le politique peuvent fort bien laisser échapper des questions d'intérêt général qui ne rentrent pas dans le cadre de leur idéologie. Qu'on pense ici aux problèmes écologiques et à la préservation de la nature. Certes, les partis politiques et les gouvernements s'en sont saisis, mais ils l'ont fait assez tardivement et ils ne l'ont fait que parce que s'étaient constituées, en dehors de toute référence immédiate politique, des associations pour la défense de la nature et que celles-ci avaient fait comprendre l'importance de ce problème pour la survie de l'espèce humaine. Peu importe que ces associations aient été nationales dans un premier temps. Elles aboutiront un jour ou l'autre à une fédération internationale, car les problèmes de l'environnement sont par nature transnationaux.

Elargissons ces remarques: pour qu'une démocratie fonctionne concrètement, et non pas seulement de cette manière abstraite, quoique fondamentale, que représente l'élection des parlementaires, il est nécessaire que se constituent autour de chaque grand problème qui vient à surgir, ou autour de chaque institution dont le fonctionnement intéresse un grand nombre d'hommes (l'école par exemple) des associations qui permettent à leurs membres une information et une discussion et qui puissent mettre en circulation des propositions. Ces associations agiront alors comme groupes de pression à l'égard du pouvoir qui sera amené à les considérer comme des organes consultatifs. En d'autres termes, les associations, qu'elles soient nationales ou internationales (ici la distinction importe peu) sont des instruments qui permettent à leurs membres, selon leurs compétences, de prendre part d'une façon positive aux grands

débats qui concernent non pas la conquête du pouvoir, mais la condition humaine. Ici apparaît la distinction profonde entre partis politiques et associations. Les premiers visent à la conquête du pouvoir (bien sûr pour réaliser un programme), les secondes s'attachent seulement à la prise en considération de leurs propositions. A certains égards, on pourrait comparer leur fonction à celle de la presse, dans la mesure où celle-ci popularise des propositions, mais la presse de par sa nature, et même lorsqu'elle institue des débats en ouvrant des tribunes libres, ne donne pas, comme les associations, la possibilité d'une confrontation permanente de thèses et d'une élaboration communautaire de propositions. Pierre Mendès France, dans son livre *la République moderne*, a fort justement souligné la nécessité dans une démocratie moderne de la multiplication des libres associations de citoyens constituées autour de problèmes existentiels. La distinction que nous avons notée entre associations et partis politiques n'a pas une rigidité absolue. Les associations sont conduites à chercher l'appui des partis politiques, lorsque ceux-ci veulent bien prendre en compte leurs préoccupations. On voit des associations soumettre, en période d'élections, des questions aux partis, et selon leurs réponses, leur apporter ou leur refuser leur soutien électoral. On voit aussi des associations (écologiques notamment) se risquer elles-mêmes dans les compétitions électorales en présentant des candidats. Mais cette intervention directe dans les consultations populaires n'a généralement qu'une signification symbolique. Elle cherche à témoigner de l'insuffisante prise de conscience dans les partis politiques des périls écologiques.

Rendre la démocratie plus concrète, la société plus responsable, en offrant aux citoyens la possibilité de prendre directement en mains leurs propres problèmes, de se constituer en force de proposition (et pas seulement d'acceptation ou de refus, comme c'est le cas dans les consultations électorales), telle nous paraît être la seconde signification sociologique des associations, au niveau national, comme au niveau international.

Par l'information qu'elles diffusent, par les occasions de discussion qu'elles proposent, par l'élaboration de décisions qu'elles favorisent, les associations, quel que soit leur objet particulier constituent une structure essentielle de toute société démocratique. Aussi bien la garantie de la liberté d'association constitue-t-elle un bon test du caractère démocratique d'un régime. C'est précisément sur cette fonction de défense de la liberté qu'il nous faut insister en troisième lieu. Ici encore nous parlerons à la fois des associations nationales et des associations internationales. Notre société est caractérisée

par une extension des pouvoirs de l'Etat. La démonstration en a été faite de façon convaincante par Bertrand de Jouvenel (*Du Pouvoir*, 2e édition, Paris, Hachette, 1972). Cette croissance, que de Jouvenel appelle naturelle, s'explique en dernière analyse par l'ouverture du marché économique (passage de l'économie close à l'économie de marché national et international) et par le progrès des techniques que seul l'Etat peut tenter d'utiliser et de maîtriser. Or le domaine étatique est le domaine où s'exerce la contrainte. L'extension des pouvoirs de l'Etat s'accompagne nécessairement d'une extension des contrôles et d'une diminution de la liberté. Ces phénomènes peuvent être observés quelle que soit la forme politique de l'Etat. Les Etats qui se veulent libéraux n'échappent pas à cette règle. Comme l'écrit un défenseur de « la société libérale avancée », V. Giscard d'Estaing : l'intervention de l'Etat est nécessaire « face aux concentrations de pouvoirs » qui résultent du développement économique et « face aux phénomènes de domination et d'aliénation qu'elles provoquent ». (*Démocratie française*, Paris, Fayard, 1976, p. 45). Sans doute cette intervention de l'Etat par la réglementation, par la planification, n'est-elle pas en principe dirigée contre la liberté, elle vise au contraire à la protéger. Mais on ne protège la liberté qu'en lui assignant des limites, en réduisant les marges d'initiative possible, en soumettent l'exercice de la liberté à une autorisation préalable et en soumettant cet exercice à des règles. Il y a là une évolution qui ne peut être renversée dans une société où la production a pris un caractère massif, où les courants d'échange ne s'adaptent plus spontanément aux besoins et où la consommation a cessé d'être un phénomène individuel — c'est-à-dire un phénomène que l'individu ou le petit groupe règle intuitivement en tenant compte des ressources immédiates, pour devenir un phénomène collectif manifestant l'interdépendance des groupes sociaux. Or, c'est précisément au moment où l'Etat se voit contraint d'assumer des charges de plus en plus nombreuses et de plus en plus extensives (à partir de la seconde moitié du XIXe siècle), que se manifeste avec une insistance particulière une revendication de la liberté d'association et que se constituent effectivement des associations de plus en plus nombreuses. Cette concomitance ne saurait être le fait du hasard. L'extension des pouvoirs de l'Etat et l'agrandissement des aires où ces pouvoirs peuvent s'exercer (avec un amenuisement simultané de la sphère privée de l'existence) appellent comme contre partie et comme compensation la prolifération des associations. Celles-ci ont pour signification de récupérer une aire de liberté, où l'initiative des individus puisse s'exercer, où puissent s'élaborer des projets, des contreprojets, des utopies, où

l'avenir social, culturel, spirituel de l'humanité puisse être pensé en dehors de toute contrainte et de toute réglementation, en dehors même de la pression immédiate des diverses forces sociales qui orientent la politique de l'Etat. Pourquoi les associations internationales tiennent-elles à souligner leur caractère non-gouvernemental, sinon pour signifier la nécessaire persistance d'un secteur qui se développe, en principe, hors des pressions du pouvoir étatique ? Lorsque le pouvoir de l'Etat se développe sans que les associations soient dotées d'un statut qui garantisse leur liberté, à l'intérieur d'un cadre juridique général, les libertés se trouvent en péril. Dès que l'Etat s'arroge le droit de refuser l'inscription de certaines associations ou détermine les objectifs qui seuls peuvent donner naissance à une association, les associations autorisées apparaissent non plus comme une contre partie au pouvoir de l'Etat, mais comme une soupe illusoire pour les aspirations à la liberté. En règle générale, l'Etat tolère aisément que des associations charitables se constituent qui suppléent à ses propres carences. Les choses se compliquent lorsque ces associations ont des objectifs qui un jour ou l'autre auront pour effet de remettre en question des pratiques politiques ou culturelles. C'est dire combien la libre existence d'associations non clandestines, mais bénéficiant de garanties juridiques, parfois de la capacité de se porter partie civile dans un procès, constitue un test de la liberté.

Les associations internationales ont à cet égard une signification particulière : elles œuvrent dans un champ où les institutions étatiques supranationales ne sont ni nombreuses, ni pourvues d'une autorité incontestée. Toutefois, dans leur champ d'activité, elles rencontrent des coalitions d'Etats nationaux ou aussi ce qu'on a parfois appelé des Etats verticaux, couramment nommés aujourd'hui sociétés multinationales, qui dans certains domaines imposent leurs lois aux Etats. En se multipliant, en coordonnant leurs actions les associations internationales créent des réseaux de liberté, des traditions de libre coopération qui constitueront une réalité dont il faudra bien tenir compte, le jour où de véritables institutions étatiques supranationales verront le jour.

Mise en évidence de l'insuffisance de ces sociétés closes que sont les nations, pratique ou apprentissage d'une démocratie concrète, maintien du souci de la liberté dans une civilisation où les structures de contrainte étatique sont particulièrement fortes, telle nous apparaît la triple signification sociologique des associations internationales. Pour reprendre un langage bergsonien, disons qu'elles contribuent à maintenir dans les esprits et dans les choses la dialectique du clos et de l'ouvert.

connotation relating to the economic function, not in a narrow legal sense.

During the discussion of the Report of the Group of Eminent Persons at the fifty-seventh session of the Economic and Social Council in 1974, several representatives argued in favour of adopting the term « transnational corporations ». For instance, the representative of one Latin American country pointed out that the term - multinational corporations » was used in the context of Latin American integration to refer to corporations jointly set up and operating under the auspices of the Andean Group of countries. He pointed out that these were different from corporations which operated simply across national boundaries and that for the latter « transnational corporations » would therefore be preferable. Accordingly, the representatives of Argentina, Bolivia, Brazil, Chile, Colombia, Jamaica, Mexico, Trinidad and Tobago and Venezuela co-sponsored a draft resolution which would - (decide) that the enterprises which the Group of Eminent Persons has been calling multinational corporations shall henceforth be termed « transnational corporations » in order to bring out the particular real and legal nature of multinational corporations » (E /AC.6 L.555, 25 July 1974). In explanation of the draft resolution the Mexican representative stated :

« The term 'multinational corporations' had been applied both to enterprises operating in all parts of the world without a home base and to those which had a main office in one country and branches in other countries, for which the term 'transnational corporations' was more descriptive. In Latin America enterprises had been established whose concerns were different from those of multinational corporations, as normally understood, but whose structures were similar. For example, the members of the Andes Pact had created multinational corporations enjoying identical freedom of action within the area concerned; other groups of countries in Central and South America had formed similar multinational corporations. In the European Economic Community, too, various views had been expressed regarding the concept of multinational corporations established under the aegis of the Community. It would clearly be desirable to use the term 'transnational corporations' for enterprise operating from their home bases across national borders and reserve the term 'multinational corporations' for those established by agreement between a number of countries and operating in accordance with prescribed conditions. »

Although the draft resolution was subsequently withdrawn, the term - mul-

tinational corporations - was later replaced by « transnational corporations » in another draft resolution (E /AC.6 L.556). This latter draft resolution, adopted as Economic and Social Council resolution 1908 (LVII), established the - Centre on Transnational Corporations ». Subsequently, the ECOSOC has employed the terms « transnational corporations » consistently. (See, for example, resolutions 1913 (LVII) and 2041 (LVII)).

However, the controversy relating to terminology goes beyond the issue of whether the one or other word is more appropriate for designated entities. Even among those using the terms « transnational corporations » or « multinational enterprises », for instance, there is still a wide margin of disagreement as to which entities are or are not included. For instance, on the one hand some would like to see partly or wholly state-owned enterprises excluded from the scope of the terms « transnational corporations ». On the other hand, others have argued that such enterprises display characteristics and motivations that are essentially identical with those of privately-owned enterprises.

It is clear that in the work of the United Nations and in particular of the Centre on Transnational Corporations the terms « transnational corporations » have tended to be associated with profit-seeking business enterprises, as distinguished from non-profit seeking associations. It is not clear that the work programmes of the various agencies would be affected by any other designation.

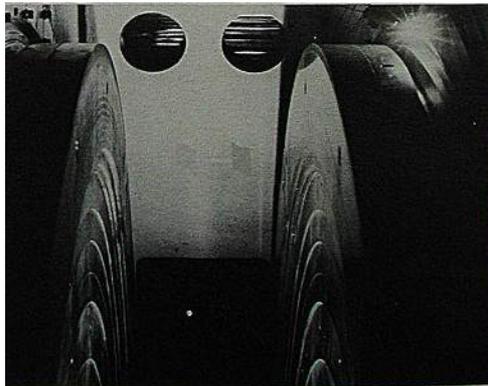
In this regard, it is important to note that the formal designation of the Centre by no means prejudices or predetermines its functions and activities. In the first place, its functions and activities are prescribed by the Commission

on Transnational Corporations in accordance with the perceived concerns and sensitivities of Governments. In attempting to reach to, and deal with, the sources of these concerns and sensitivities, flexible criteria of identification have to be used. Consequently, in such instances emphasis needs to be placed on an inclusive, rather than an exclusive approach based upon a priori conceptions of the nature of transnational corporations.

The Commission on Transnational Corporations has made it clear that the scope of the terms « transnational corporations » remains to be delineated. At its second session held in Lima from 1-12 March 1976, the Commission requested the Centre to undertake work leading to a definition of transnational corporations as part of its programme of work. The Centre is to collect available definitions on transnational corporations to enable the Commission at the appropriate time to define more accurately the areas affected by measures envisaged under the various headings of the programme of work (UN, Document E /5782). Paragraph 34 of the report states :

While such work is being conducted, the Centre should concentrate on identifying, according to various criteria, common characteristics of transnational corporations which play a significant role in internationalization of the world economy, without prejudice to such definition as might eventually be proposed. Such a study should cover at least five representative transnational corporations in each sector of economic activity».

Hopefully, this process of identification which has just begun will result in a systemization of the conceptions of the entities referred to as « transnational corporations » as well as in the terminology used to describe them. •



LIMITE DE LA SOUVERAINETE NATIONALE DANS SES RAPPORTS AVEC LES COURANTS TRANSNATIONAUX DE FOI, D'IDEES ET D'INTERETS

par Auguste Vanistendael

Président de Caritas Catholica Belgica

L'Evolution des Institutions Internationales vers la transnationalité

Les Nations Unies avaient, dès leur début, une vocation implicite de transnationalité, par leur point de départ en premier lieu, - Nous les peuples des Nations Unies... » et en deuxième lieu par leur ambition à l'universalité au-delà des limitations coloniales. Malgré ses limitations, la Charte des Nations Unies peut déjà être considérée comme la préfiguration d'une constitution transnationale des peuples : regroupés dans leurs Nations et Régions.

En outre, dans les premières années de leur existence, les Nations Unies ont réussi à produire un document comme la Déclaration Universelle des Droits de l'homme, où le mélange d'éléments internationaux et transnationaux est évident : éléments internationaux venus de la tradition des méthodes de coopération entre souverainetés nationales juxtaposées; éléments transnationaux issus du caractère fondamental et universel des droits proclamés.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les Nations Unies de 1976 ne sont plus celles des années 1949 à 1955; les axes du pouvoir sont ébranlés, non seulement par la composition totalement différente des effectifs, mais aussi par la globalisation incessante et irréversible des problèmes posés.

Parties d'un programme modeste d'assistance technique et de reconstruction économique les Nations Unies sont

devenues de nos jours le forum par excellence des discussions au sujet d'un nouvel Ordre Economique International, qui dans son énoncé même exprime avec force le processus de globalisation qu'ont subi les relations entre pays et continents dans le domaine économique.

Et ce n'est pas seulement dans la terminologie générale du N.O.E., que se reflète le caractère globalisant et transnationalisant des problèmes posés à la responsabilité des Nations; mais aussi dans l'énumération des problèmes particuliers, qui sont par eux-mêmes d'une complexité terrifiante; le problème des matières premières; celui de la division du travail en matière économique y comprise la révision des échanges commerciaux et de l'industrialisation à l'échelle mondiale; le code de conduite des sociétés multinationales, qui, poussées notamment par une technologie à l'échelle du monde, esquivent le concept de la souveraineté nationale; les problèmes de l'écologie, ceux touchant au droit sur les mers et à l'exploitation des fonds marins, ceux de l'espace; le problème de la population et nous pourrions en ajouter. Il s'agit dans chaque cas de problèmes dépassant la capacité d'une seule nation souveraine et dont la solution paraît difficile sinon impossible par les méthodes traditionnelles de coopération internationale c'est-à-dire par un consensus réalisé par la juxtaposition de consentements nationaux et dont la mise en œuvre est confiée à l'action de chacune des parties ainsi juxtaposées. Si l'on y ajoute les problèmes soulevés par le maintien de la paix, la course aux armements et la faculté de destruction totale, qui, sous ces rapports, est devenue une réalité angoissante et ressentie universel-

lement, il n'est pas exagéré de conclure que la souveraineté nationale ne peut en aucun cas être considérée comme un instrument de droit, de décision et de coopération suffisant pour en espérer des solutions...

Au lieu de rechercher une réforme des Institutions Internationales dans le but de renforcer la souveraineté nationale, il faudrait plutôt faire un essai de discernement entre les questions qui appartiennent essentiellement aux Etats comme tels et celles qu'il est opportun de transférer à la compétence des Institutions Internationales, qui, ne l'oublions pas, exercent leur action sous la surveillance de l'ensemble des Etats. Au-delà des problèmes, qui, sont impressionnants par leur complexité technique, il y a les courants d'idées qui les influencent, les posant sans cesse en termes d'options, d'idéologies, de structures, de revendications.

Le courant d'idées autour de la libération n'atteint pas seulement la conscience politique et ne s'attaque pas seulement aux rapports économiques, il prend une dimension sociale et culturelle indéniable et y cherche souvent son fondement dans une inspiration religieuse. Les Assemblées du Conseil Œcuménique des Eglises, les Conciles ou Synodes de l'Eglise Catholique Romaine, la Conférence Mondiale sur la Religion et la Paix ne sont plus que des événements politiques de grande importance.

Devant cette vague de fond, globalisant institutions, problèmes et idées l'on peut, à juste titre se demander si les esprits ne sont pas mûrs pour une vision transnationale.

Quoiqu'il en soit, il est évident que la ligne de séparation entre le national

et le transnational n'est plus une ligne continue; elle est devenu un pointillé entre deux espaces coulant de plus en plus l'un dans l'autre.

En outre il s'agit d'un ensemble de problèmes et de visions offrant d'innombrables possibilités d'oppositions d'intérêts, de différences d'interprétation, bref de conflits. Dans une situation pareille les gouvernements ne sont pas vraiment à même de produire l'effort d'information et de conscientisation indispensable à la compréhension réciproque et à l'avancement des affaires en vue d'une solution équitable et juste. Les O.N.G.T. sont à ce sujet dans une situation bien plus favorable; se trouvant plus près de la réalité quotidienne des citoyens. Ce rôle à la fois d'avant-garde et de complément d'options transnationales fondamentales constitue l'une des principales raisons d'être des O.N.G.T.

Souveraineté nationale et activités non-gouvernementales

La souveraineté d'un Etat trouve son expression dans la constitution, qui est à la fois la base et la pierre de touche de toutes ses lois. La constitution définit les prérogatives de l'Etat, les droits et obligations fondamentaux des citoyens, et garantit leurs libertés essentielles. L'une de ces libertés, la liberté d'association, fait partie de ces libertés essentielles. Elle comprend le droit de constituer des associations et d'en exercer toutes les activités normales : réunions, publications, démarches en vue de la réalisation de l'objectif, affiliation à des regroupements inter- ou transnationaux. Généralement il n'y a à ces activités d'autre limite que la loi et l'ordre public; la première de ces limites constituant un critère vérifiable, la seconde étant beaucoup plus floue.

Toutefois, comme un Etat, lui-aussi, exerce sa souveraineté dans le respect des conventions internationales et de la souveraineté des autres Etats, l'on pourrait dire, par analogie, que, dans le cadre défini par ses statuts une O.N.G. exerce une certaine souveraineté.

Dans un Etat régi par un régime démocratique il y a des très nombreuses O.N.G., car leur activité peut s'étendre aux domaines les plus divers : économique, professionnel, culturel, social, religieux, politique, scientifique ou simplement de temps libre. Elles regroupent des aspirations, des intérêts, des courants d'idées; elles exercent souvent un rôle vis-à-vis des autorités publiques, auxquelles elles font connaître leurs objectifs, auprès desquelles elles font des démarches, exercent des pressions pour influencer les législateurs, faire valoir les droits de leur membres, etc.

Ainsi les O.N.G. remplissent, dans la nation, un rôle important en ce qui concerne la participation du peuple à la vie publique. En quelque sorte elles constituent, parallèlement aux organes parlementaires ou gouvernementaux, un certain contrôle libre officieux, sur la manière dont le gouvernement exerce son mandat; elles sont très largement auprès de celui-ci, les représentants de l'opinion publique. La fonction de « participation » est un facteur d'éducation civique, qui pourrait avoir une grande importance dans les pays dits « nouveaux », comme relais entre le pouvoir public et les citoyens individuels.

Les OING ou les ONG transnationales

Une O.I.N.G. ou une organisation non-gouvernementale de portée transnationale (O.N.G.T.), a nécessairement son siège dans un pays déterminé et ses activités doivent donc se dérouler dans le respect des lois et de l'ordre public. Généralement elle exerce ses activités dans le respect des prérogatives de ses branches ou membres nationaux. Dans beaucoup de cas, son statut juridique n'est autre que celui d'une association nationale. Toutefois, les activités des ONGT, de par leur nature, transnationales, servent les intérêts d'O.N.G. dans de nombreux pays, les représentent auprès des instances internationales, les soutiennent chacune, dans son propre pays, quant à leurs intérêts généraux, par exemple, en matière de liberté d'association et de droits de l'homme en général.

Elles tiennent leurs réunions dans des pays différents, et y envoient leurs publications.

La fonction des O.N.G.T. est importante, dans la mesure où elles jouissent de liberté suffisante. Elles sont, en quelque sorte, une instance de rappel des libertés et droits fondamentaux tant dans l'opinion publique nationale et mondiale que devant les gouvernements nationaux et les institutions internationales.

Leur action peut-elle être considérée comme ingérence dans les affaires intérieures des Etats ? Nous ne le croyons pas, étant donné que les O.N.G.T. exercent leurs activités dans le cadre de conventions internationales existantes. Ainsi, en matière de liberté syndicale, elles devront passer par la Commission compétente de l'O.I.T. en matière de droits de l'homme, par celle des Nations Unies. En outre, il est indéniable que certaines O.N.G.T. ont eu et ont toujours une action bénéfique, notamment en matière du respect de la liberté d'association et des droits de l'homme.

L'une des difficultés réside dans l'absence d'un statut juridique approprié pour les O.N.G.T. C'est une limite sévère que leur impose la souveraineté nationale. Certains pays connaissent une législation spéciale pour les O.I.N.G. exerçant leurs activités dans certains domaines. Cette législation offre aux O.I.N.G. un statut qui est manifestement fixé par analogie à celui des associations nationales ne poursuivant pas un objectif de lucre. Peut-être faudrait-il essayer d'harmoniser le statut des O.I.N.G. et de O.N.G.T. sur la base d'un de ces statuts nationaux existants. Cela pourrait être un stade intermédiaire sur la voie vers un statut international ou transnational.

Conclusions

La globalisation des problèmes au niveau mondial et régional requiert tant de la part des gouvernements que des O.N.G. une action transnationale sans cesse accrue. Cela comporte le risque d'une polarisation entre souveraineté nationale et action transnationale, avec toutes les difficultés qui peuvent en découler pour les O.N.G. sur le plan national et transnational.

S'il est vrai que l'action des O.N.G. ne peut être la même dans tous les pays et à tous moments, il faut cependant éviter que, par un exercice abusif de leur souveraineté nationale, les Etats ne paralysent l'action non-gouvernementale et empêchent le fonctionnement des O.N.G.T.

Les Etats devraient reconnaître le rôle constructif, tantôt précurseur, tantôt complémentaire que peuvent jouer et que jouent les O.N.G. dans la construction de la Nation. Sous ce rapport, les O.N.G.T. ont eu une influence considérable dans le domaine de la prise de conscience des peuples, notamment en ce qui concerne le nouvel ordre économique international, la défense des droits de l'homme, l'action pour la paix.

Comme le font les O.N.G. au plan national, les O.N.G.T. aux plans mondial et régional, peuvent aborder de nouveaux problèmes, définir de nouveaux besoins, surtout dans les domaines sociaux et humains.

Comme l'exercice de la souveraineté à l'intérieur d'un Etat est limité par le respect de sa constitution ainsi que par les droits et libertés fondamentaux de ses citoyens, elle l'est aussi par la liberté d'action des O.N.G.T., auxquelles participent souvent des groupements de leurs nationaux.

D'autre part, les O.N.G.T., tout en conservant entièrement leur caractère non-gouvernemental et leur liberté d'expression et d'action, doivent prendre conscience du rôle constructif qu'elles peuvent jouer dans le devenir et le progrès des Etats nationaux.

LES FORCES D'OPINION A LA RECHERCHE DE LA SECURITE ET DE LA LIBERTE

par A. de Smaele

A partir de la base

Les matières de ce colloque ont été réparties en deux grands chenaux : d'une part les critères, les traits spécifiques qui caractérisent le phénomène des O.N.G. indépendantes des Etats et des affaires; d'autre part les problèmes du temps posés aux O.N.G. Dans les quinze minutes réservées à cette intervention je m'en tiendrai à quelques réflexions sur les problèmes du temps. Mon poste d'observation sera au sein de la masse populaire parmi ces forces aux frontières imprécises qui expriment les aspirations et en stimulent l'action.

Un immense espace additionnel pour l'épanouissement social

Il y a à peine un siècle, presque toute l'humanité vivait en économie de subsistance biologique, les apports matériels et immatériels de la société se répandaient sur le peuple en couche mince. La science a créé tout récemment un immense espace additionnel pour l'épanouissement social; mais l'expansion populaire se heurte à des obstacles majeurs. Ainsi il nous faut à la fois, positivement, construire dans cet espace une société nouvelle, et, négativement, détruire pièce par pièce ces obstacles.

Les obstacles

Aujourd'hui, au niveau du monde, il en est quatre auxquels nous avons à faire face par priorité :

1. la pression d'une stratégie de guerre qui domine les relations internationales — politiques et économiques — et qui déploie à cet effet

un armement énorme et grotesque, inutilisable sauf dans une non-imaginable opération suicide;

2. Les interventions arbitraires dans la vie privée et jusque dans l'action des gouvernements par l'espionnage corrupteur, provocateur, déstabilisateur;
3. L'exaspération des tensions par l'abus des masses média à la répétition de formules simplistes de propagande genre « tout blanc-tout noir » qui sont dérisoires en présence du capital d'expérience riche et nuancée, qui s'accumule partout dans le monde;
4. Les disparités choquantes de pouvoir, d'éducation, de richesse.

Une gageure

L'homme est engagé dans une gageure. Il veut pour sa sécurité le bénéfice de l'appartenance à la société, et pour son affirmation il prétend simultanément au bénéfice de la liberté. Nos efforts tentent à assumer et cette sécurité collective et cette affirmation individuelle. Le principe sur lequel repose la conciliation des deux est la réciprocité des échanges entre l'individu et la société.

Faisons-nous effectivement des progrès dans cette direction ?

En réalité les choses se déroulent comme si — dans une confrontation encore incisée — deux grands courants contraires s'efforçaient chacun de prendre le dessus dans le contrôle des affaires du monde.

Sécurité et liberté par la solidarité négociée

Voyons d'abord le courant populaire. A ce niveau beaucoup de bonnes volontés sont mobilisées vers cet objectif

de sécurité et de liberté dans une solidarité négociée.

Dans un monde encore dangereusement inégal, dans des contradictions qui heurtent, nous en faisons tout de même déjà une première expérience sensible. Cette expérience s'étend d'année en année par l'exercice de solidarités réelles en soutien de libertés concrètes :

- dans la famille, renouvelée par l'égalité sociale que se reconnaissent les partenaires;
- au travail, par l'activisme syndical, qu'il - s'agisse d'ouvriers, d'employés, de paysans, d'artisans;
- sur le plan de la commune, de la nation et jusqu'aux institutions internationales.

Concurrence à outrance

J'en viens maintenant à l'autre grand courant qui dispute au premier le contrôle des affaires du monde. La philosophie qui l'inspire, et qui a d'ailleurs connu ses succès, s'exprime par la concurrence à outrance, par le droit

— on a même dit « le devoir » quand on est grand — de vouloir être le premier. Les tenants de cette philosophie sont opposés à toute modification de ce qu'ils appellent « la règle du jeu ». Toutes les attitudes triomphalistes, quelles qu'elles soient, offusquent le sens critique et tôt ou tard conduisent à la démesure et à l'erreur. J'ai bien dit « toutes ». Appartenant à l'Occident et connaissant mieux les affaires de ma propre région, c'est ici que je vais choisir un exemple.

L'économie dite à régime libéral connaît des difficultés : des millions de chômeurs cherchent un emploi, des milliers d'entreprises cherchent des consommateurs supplémentaires. Que font les gouvernements autour de nous ?

Ils préchent l'austérité à l'intérieur pour exporter davantage vers l'extérieur et faire des devises. Cela paraît raisonnable.

Mais ceux de l'extérieur ne peuvent acheter davantage que dans la mesure où on « leur » achète également davantage. C'est l'impasse. Gouvernements, entreprises, travailleurs s'accusent réciproquement.

Voyons. Les gouvernements ne peuvent subsidier les chômeurs ou les entreprises que par l'impôt ou par l'emprunt qui n'est qu'un impôt différé : imposer plus d'impôts alors que la crise menacé ? Les entreprises, pour augmenter la capacité d'achat globale, devraient payer plus de salaires : mais les circonstances n'imposent-elles pas à chacune de faire des réserves pour assurer leur survie dans l'intérêt même de leurs collaborateurs ? Ainsi va la peau de chagrin.

Voyez les pages 5 à 11 des « Perspectives économiques de l'O.C.D.E. » (Organisation de coopération et de développement économiques) de juillet 1976 qui résument les vues de l'ensemble des gouvernements à économie libérale. Je n'ai pas lu de prose aussi incongrue et aussi triste depuis septembre 1973. Le rapport annonce qu'il faudra encore vivre des années avec le chômage et l'inflation sans expliquer pourquoi et sans dire ce qu'il faut faire pour en sortir vraiment. Il y a pourtant des pays où il en va autrement et certains pensent qu'il pourrait en aller autrement chez nous aussi.

Alors, comment en est-on arrivé au néant de ces soi-disants « perspectives économiques » ? Qui est responsable ?

Je crois. Mesdames et Messieurs, que nous en sommes « tous » responsables.

Le rôle des O.N.G.

C'est ici que doit se manifester la contribution des O.N.G. : dans l'information, la réflexion, en quelque sorte dans la « métabolisation » de l'expérience au service de la maturation sociale.

A l'échelle des communautés et de la société dans son ensemble, les O.N.G. exercent un rôle analogue à celui des structures nerveuses qui président au fonctionnement des organes et au choix de la conscience. Ainsi s'aligne, à côté du rôle des pouvoirs politique et économique, celui d'une participation populaire directe, reflet des mœurs et de l'expérience.

Définir l'équité

L'obstacle majeur au perfectionnement et à l'extension de cette participation

populaire est en chacun de nous; il jaillit naturellement de la subjectivité des notions d'équité. Pour progresser nous devons :

- approfondir la connaissance de nos ressources humaines et naturelles;
- préciser les contraintes globales qui s'opposent à un développement indéfini de notre nombre et de nos consommations individuelles.
- composer par touches successives les éthiques sociales de communautés futures moyennement riches et fortement interdépendantes.

Démocratie formelle et gestion de la société

Il faut aussi reconnaître non pas comme une concession à une démocratie formelle mais bien comme une nécessité fondamentale de gestion de la société, que les problèmes doivent effectivement être analysés dans leurs contradictions, un soin égal, un égal effort de clarification étant portés à l'analyse des thèses qui s'opposent, que nous avons mise en cause tout à l'heure.

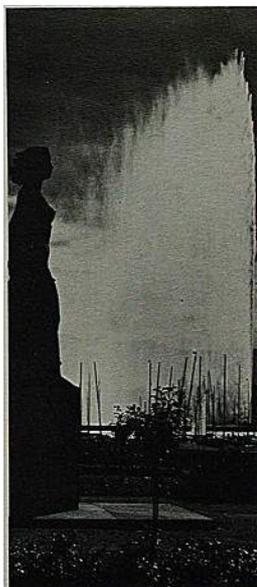
Pourquoi, par exemple, ne pas raisonner la problématique socio-économique une première fois en termes physiques : travail offert, matières disponibles, besoins à couvrir présents et latents dans leur évolution prévisible, réactions sociales coutumières et après cela la réexaminer une deuxième fois en « valorisant » chaque poste en termes monétaires et en établissant des bilans bien fermés sur eux-mêmes ? Après cet exercice, on verrait sans doute plus clairement quelles libertés réelles de choix restent ouvertes aux gouvernements, aux entreprises, aux particuliers; quelles règles de comportement paraissent utiles; quels contrats et traités il conviendrait de conclure à divers niveaux nationaux et internationaux de responsabilité publique et —nive. Mon expérience personnelle avec les sommets a été le refus d'aborder cette sorte d'analyse des contradictions.

De l'économie de subsistance à une vie de qualité

Je voudrais vous soumettre une dernière réflexion sur l'horizon de la longue marche qui va de l'économie de subsistance à une vie de qualité. Dans cette bonne ville de Genève, nous devons faire un grand effort pour imaginer ce qu'a signifié tout au long de l'histoire concret, réel, dominant les saisons, le souci du pain quotidien avec comme seule source d'énergie pour l'assurer ses propres bras et — à quarante ans — la vieillesse. Et

je m'excuse de devoir vous exposer la thèse sans en offrir la démonstration à votre critique.

L'issue catastrophique de la croissance exponentielle, telle qu'elle a été 'présentée il y a quelques années (le choc a été utile parce qu'il a fait réfléchir) découle de la confusion entre bien-être et croissance sans fin. La vie de qualité ce n'est pas une croissance sans fin en nombre de citoyens et en consommation par citoyen. Si l'objectif est la qualité — et une vie de qualité implique des consommations importantes à définir — l'approche de base change sans doute à l'égard de la croissance. Mais les motivations au progrès, les stimulants à l'initiative restent. Il n'est pas question de rompre l'élan de l'activité économique parce qu'on a maladroitement appelé une croissance zéro. Les ressources de l'intelligence et de l'expérience nous laissent déjà entrevoir les contours de la nouvelle civilisation. Me permettez-vous d'assumer un risque ? Je vais alors préciser : les contours d'une haute civilisation à la fois scientifique, industrielle, artistique et aussi, espérons-le, généreuse. *



ONST, Bruxelles



Courtesy of "Americas" magazine
U.S. Forest Service

INTERNATIONAL ASSOCIATIONS**Subscription for 1977**

Illustrated monthly magazine, 10 issues per year. The main concern is to focus attention on the network of transnational associations (international nongovernmental, nonprofit organizations). It is estimated that over one billion people are in some way brought into association by this network. Aid resources handled by transnational associations exceed \$ 1 billion annually.

The associations are the essential counterweight to governmental and intergovernmental initiatives. Articles and studies in « International Associations » are for the benefit of these associations and all who take an interest in them.

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES**Abonnement 1977**

Revue illustrée, 10 numéros par an, essentiellement consacrée au réseau des associations transnationales (internationales, non gouvernementales, sans but lucratif). Ces associations groupent de par le monde des millions d'individus dont elles sont le porte-parole ou le point de rencontre. Ces associations contribuent chaque année aux programmes internationaux pour plus d'un milliard de dollars. Elles sont une réalité vivante, contrepoids indispensable aux initiatives gouvernementales et intergouvernementales.

Etudes et informations dans « Associations Internationales » sont au service de ces associations d'abord, mais aussi de tous ceux qui s'intéressent à elles.

**INTERNATIONAL CONGRESS CALENDAR
17th edition - January 1977**

3,200 items, chronological listing, geographical listing, international organization index, subject index.

For each meeting : date, place, organizer's address, theme, estimated number of participants, number of countries represented, concurrent exhibition (if any). Monthly supplements are published in « International Associations ».

3.200 informations, liste chronologique, liste géographique, index des organisations, index analytique.

Pour chaque réunion : date, lieu, adresse de l'organisateur, thème, nombre de participants attendus, nombre de pays représentés, exposition conjointe. Des suppléments mensuels sont publiés dans « Associations Internationales ».

SUBSCRIPTION ORDER/BULLETIN D'ABONNEMENT

(to be sent to / à envoyer à :

UAI, 1 rue aux Laines, 1000 Bruxelles).

1977 subscription to/Abonnement pour 1977 à :

- [] **INTERNATIONAL ASSOCIATIONS/ASSOCIATIONS INTERNATIONALES**
FB 850 (TVA incl.); FF 110; FS 65; US \$ 24.00
(10 issues, surface mail included/10 numéros, port inclus)

Annual subscription to/Abonnement annuel à :

- [] **INTERNATIONAL ASSOCIATIONS/ASSOCIATIONS INTERNATIONALES**
and/avec
ANNUAL INTERNATIONAL CONGRESS CALENDAR, 17th edition
FB 1.320 (TVA incl.); FF 170; FS 100; US \$ 37.00

Subscription to/Souscription à :

- [] **ANNUAL INTERNATIONAL CONGRESS CALENDAR, 17th edition**
FB 800 (TVA incl.); FF 105; FS 60; US \$ 23.00

Name/Nom

Address/Adresse

Date Signature

[] Je désire une facture/Please bill me/us.

[] Montant par chèque ci-joint/ Remittance for enclosed.

Method of payment/Mode de paiement :

Bruxelles : CCP n° 000-346.99-70 ou Compte n° 210-0451651 -71 à la Société Générale de Banque.

Genève : Compte courant no 472.043.30 Q. à l'Union de Banques Suisses.

Paris : Compte n°545150/042 à la Banque de l'Union Parisienne, boulevard Haussmann, 5-8.

YEARBOOK OF
INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

1975

14th SUPPLEMENT
Changes of address and / or name

14e SUPPLEMENT
Changements d'adresse et/ou de nom

#409
Conference of Non-Governmental Organisations in Consultative Status with the United Nations Economic and Social Council
Conférence des organisations non-gouvernementales ayant le statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies
Pres Mrs Edith Ballentyne, WILPF, 1 rue de Varembe, CH 1211 Geneva 20.

#548
European Association for Catholic Adult Education
Fédération européenne pour l'éducation catholique des adultes (FEECA)
Heribert Herbermann, Im Vogelsang 15 V,
D 5300 Bonn.

#615
European Council of Chemical Manufacturers' Federations
Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique (CEFIC)
Dir Gen Dr G Bunge, 250 avenue Louise,
Bte 71, B-1050 Bruxelles.
T. 640.20.95. Tx 62444 Ceficb.

#632
European Committee for Future Accelerators
Comité européen pour les futurs accélérateurs (ECFA)
Sec Prof D Harting, Zeeman Laboratory,
Amsterdam University, Netherlands.

#701
European Council for Research on Strabismus
Conseil européen d'études sur le strabisme
Dr J Lang, Freiestr 47, CH 8032 Zurich.

#713 (new name and new address)
Union of European Federalists
Union des fédéralistes européen
SG Caterina Chizzola, 49 rue de Toulouse,
B-1040 Bruxelles. T. 230.04.16.

#784
European Industrial Space Study Group (EUROSPACE)
Groupement industriel européen d'études spatiales
SG Yves Demerliac, 16 bis avenue Bosquet,
F 75007 Paris. T. 555.83.53.

#821
European Organization for Quality Control (EOQC)
Organisation européenne pour le contrôle de la qualité (OECCQ)
Secrétariat PO Box 2613, CH 3001 Berne
T. 22.03.82. Tx 33528.

#827 (dissoute)
European Organisation of the WCL
Organisation européenne de la CMT

#873
European Tea Committee
Comité européen du thé
Chambre Syndicale Belge des Importateurs de thé, Van Lissumstraat 97, B-2100 Deurne.
T. 21.65.40.

#898 (new name and new address)
European Union of the Potato Processing Industry
Union européenne des industries de transformation de la pomme de terre
SG A Brobyn, 1-2 Castle Lane, Buckingham Gate, London SW1E 6DN, UK.

#969
Flour Milling Associations Group of the EEC Countries
Groupement des associations meunières des pays de la CEE
Int Pres Drs H.J.P. Verschaffel, Postbus 6,
Sas van Gent, Netherlands.
Gen rep Maurice Loubaud, Association nationale de la Meunerie française rue la Boétie 66, F 75008 Paris.

#1060
Inter-American Committee for Crop Protection
Comité interaméricain de protection agricole
Exec Dir Mario Carlos Zerbino, Présidente Luis Saenz Pena 1940, 1135 - Capital Federal, Argentina. T. 26-0172.

#1204
International Association for Quality Research on Food Plants
Association internationale de recherches sur la qualité des plantes alimentaires
Pres and SG Prof Dr habil W Scuphan, Heidestrasse 9, D 6222 Geisenheim /Rhg.
T. 06722.8231.

#1257
International Association for Biological Oceanography (IABO)
Association internationale d'océanographie biologique
Sec Dr J D Costlow, Duke University Marine Laboratory, Beaufort, NC 28516, USA.
Pres Prof T R Parsons, The University of British Columbia, Institute of Oceanography 2075 Wesbrook Place, Vancouver, BC V6T 1W5, Canada.

- #1257**
International Association for Biological Oceanography (IABO)
Association internationale d'océanographie biologique
Sec Dr J D Costlow, Duke University Marine Laboratory, Beaufort, NC 28516, USA.
Pres Prof T R Parsons, The University of British Columbia, Institut of Oceanography, 2075 Wesbrook Place, Vancouver, BC V6T 1W5, Canada.
- #1284**
International Association of Forensic Toxicologists
Association internationale de toxicologie légale
Sec N Dunnett, Home Office Forensic Science Laboratory, Aldermaston, Reading, Berks, RG7 4PN, UK.
- #1296**
International Association of Human Biologists
Association internationale des anthropologistes
SG Dr Francisco M Salzano, Dept de Genetica, Instituto de Biociencias, Universidade Federal do Rio Grande do Sul, Caixa Postal 1953, 90000 Porto Alegre, RS, Brazil.
- #1313**
International Association of Metropolitan City Libraries (INTAMEL)
Association internationale des bibliothèques des villes métropolitaines
Sec K Duchac, Director, Brooklyn Public Library, Grand Army Plaza, Brooklyn, NY 11238, USA.
- #1340**
International Association of Hydrological Sciences (IAHS)
Association internationale des sciences hydrologiques (AISH)
SG J A Rodier, 19 rue Eugène Carrière, F 75018 Paris.
Pres J C I Dooge, Dept of Civil Engineering, University College, Upper Merrion Street, Dublin 2, Ireland.
- #1357**
International Association of the Bald-Heads
Association internationale des chauves
Pres Henri Braye, 17 rue du Parc, BP 79, F 77305 Fontainebleau, T. 422.27.05.
- #1379**
International Association on Water Pollution Research (IAWPR)
Association internationale de la recherche sur la pollution de l'eau
Sec-Treas R Fairall, Chichester House, 278 High Holborn, London WC1, UK.
- #1505**
International Civil Aviation Organization (ICAO)
Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
SG Yves Lambert, International Aviation Square, 1000 Sherbrooke St W, Montreal, Quebec H3A 2R2, Canada.
T. 285-8219. C. ICAO.
- #1638**
International Committee on the History of Art
Comité international d'histoire de l'art (CIHA)
Pres Prof Dr Xavier de Salas, Directeur du Musée du Prado, Madrid.
- #1661**
International Confederation of Catholic Rural People's Schools
Confédération internationale des instituts catholiques d'éducation des adultes ruraux (CIEPRC)
Pres Usgr Paul Wolmann, Adrianstrasse 141, D 5300 Bonn-Oberkassel.
- #1702**
International Consultative Committee of Organisations for Christian-Jewish Co-operation
Comité de liaison international des groupes d'amitié judéo-chrétienne.
SG Rev W W Simpson OBE, 48 Onslow Gardens, London SW7 3PX UK
T. 01-589.8854/5.
- #1715 (Dissoute)**
International Copper Development (CIDEIC)
Conseil international pour le développement du cuivre.
- #1890**
International Federation of Clinical Chemistry (IFCC)
Fédération internationale de chimie clinique (FICC)
Sec P M G Broughton, University Dept of Chemical Pathology, General Infirmary, Leeds, LS1 3EX, UK. T. 0532.32799. Ext. 284.
- #1939**
International Federation of Journalists and Writers on Open Air Life
Fédération internationale des journalistes et informateurs de plein air
Roger Larcheveque, 12 rue Clapeyron, F 75008 Paris. T. 522.94.60.
- #2039**
International Federation of Watch, Jewellery, Gold and Silverware Retailers of the EEC countries
Fédération internationale des horlogers, bijoutiers, joailliers orfèvres détaillants des Etats membres de la CEE
SG Joachim Kaddatz, Altkönigstrasse 9, D 6240 Königstein /Ts. T. 218.29.
- #2067**
International French-Language Congresses of Forensic and Social Medicine
Congrès international de médecine légale et de médecine sociale de langue française
SG Dr G. Brahy, Service de Médecine légale, 39 rue Dos Fanchon, B-4020 Liège.
- #2226**
International Liaison Center for Agricultural Machinery Distributors and Maintenance
Centre de liaison international des marchands de machines agricoles et réparateurs
Sec M Lansouw, Bovag, Postbus 5043, Eindhovenlaan 126, The Hague, Netherlands.
- #2327**
International Organization of Palaeobotany (IOP)
Organisation internationale de la paléobotanique (OIP)
AG Hans Tralau, Swedish Museum of Natural History, S 104 05 Stockholm.
- #2357 (dissoute)**
International Photographic Dealers' Association
Fédération internationale des négociants en photo et cinéma
- #2358**
International Phycological Society
Société internationale de phycologie
Sec Dr Sylvia A. Earle, California Academy of Sciences, San Francisco, CA 94118, USA.
- #2497 (new name)**
International Society for Vegetation Science.
- #2586**
International Squash Rackets Federation (ISRF)
Fédération internationale du squash rackets
Pres MC Day, Box 17, Hamilton, New Zealand.
- #2805**
Service Civil International (SCI)
International Secretarial 35 avenue Gaston-Diderich, Luxembourg.

- #2994**
Nordic Postal Union
Union postale des pays du nord
c/o General Direction of Posts and Telegraphs, PO Box 528, 00100 Helsinki 10, Finland.
- #3024**
Organization for Industrial, Spiritual and Cultural Advancement, International - Oisca International
Organisation internationale pour le progrès industriel, spirituel et culturel
SG Masashi Nakano, 6-12 Izumi 3-chome, Suginami-ku, Tokyo 168, Japan.
T. 322-5161 /4. C. WHQOISCA.
- #3193**
Scandinavian Odontological Society
Société Scandinave d'odontologie
Sec Anna-Majja Raeste, Fabianinkatu 24, SF-00100 Helsinki 10.
- #3476 (nouveau nom)**
Association mondiale des femmes chefs d'entreprises.
- #3805**
League of European Research Libraries
Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER)
c/o The Library, European University Institute, Badia Fiesolana, Via dei Roccettini 5, I-50016 San Domenico di Fiesole (FI).
- #3815**
International Wine and Food Society
Société internationale du vin et de l'alimentation
11a Seymour place, London W1, UK.
- #3836**
International Atmospheric Ozone Commission
Commission internationale de l'ozone atmosphérique
Prof H U Dutsch, Laboratory for Atmospheric Physics, Honggerberg HPP, CH-8093 Zurich.
- #3882 (Dissolved)**
Ecumenical Satellite Commission (ECUSAT)
Commission oecuménique pour les satellites
- #3888**
European Molecular Biology Conference
Conférence européenne de biologie moléculaire
SG Prof A Rorsch, Dept of Biochemistry, Leiden State University, Wassenaarseweg 64, Leiden, Netherlands.
- #3896**
International Association for Insurance Law (AIDA)
Association internationale de droit des assurances
Pres Prof Hans Moller, Albertiweg 2, D-Hamburg-Othmarschen.
- #3907**
International Federation for the Theory of Machines and Mechanisms (IFTOMM)
Fédération internationale pour la théorie des machines et des mécanismes
SG Prof Adam Morecki, A1 Niepodleglosci 222 r 206, 00 663 Warszawa, Poland.
T. 21-007-513.
- #4001 (new name and new address)**
Association for World Education
Pres Aage R Nielsen, Skyum Bjerge, 7752 Snedsted, Thy, Denmark.
Headquarters 3 Harbor Hill Drive, Huntington, New York, NY 11743 USA.
T. (516) 427.0723. C. Worlded Huntington.
- #4060**
Permanent Service for Fluctuation of Glaciers
Service permanent de la fluctuation des glaciers
c/o Prof F Muller, Geographisches Institut, Eidgenossische Technische Hochschule (ETH), Sonneggstrasse 5, CH 8092 Zurich.
- #4070**
International Commission for Science Policy Studies
Commission internationale d'étude en politique scientifique
Pres Jean-Jacques Salomon, 19 rue De-camps, F 75016 Paris.
Vice-Presidents Derek de Solla Price, Dept of History of Science and Medicine, Yale University; S R Mikulinski, Institute for History of Science and Technology, Moscow
A Rahman, CSIR, New Delhi.
Sec-Treas Ina Spiegel-Rosing, Dept for Science Policy Studies, University of Ulm FRG.
- #4080**
International Association of Dentistry for Children (IADC)
Association internationale d'Odonto-Stomatologie Infantile
Hon. Sec. Prof G B Winter, Institute of Dental Surgery, Eastman Dental Hospital, Gray's Inn Rd, London WC1X 8LD, UK.
- #4102**
International Rehabilitation Medicine Association (IRMA)
Association internationale de médecine de réadaptation
Sec Herman J Flax, Luhn 2. V. Braegger, Guaynabo, PR 00657, USA.
T. (809) 782.0039.
- #4110 (new name and new address)**
European Federation for Intercultural Learning (AFSEuropa)
Fédération européenne pour l'éducation interculturelle (AFSEuropa)
Pres Dr Roberto Ruffino, AFSAI, Via S Alesio 24, I 00153 Roma.
T. 57.40.405. C. Amerifield Roma.
- #4171**
Association of Caribbean University and Research Libraries (ACURIL)
Association des bibliothèques d'universités et bibliothèques de recherche dans les Caraïbes
Pres Ms Ana Olivia Marin, Biblioteca Central, Universidad Central de Venezuela, Sec Lic Olga Oropeza de Ojeda, Biblioteca Central, Universidad Central de Venezuela.
- #4249**
Community Development Foundation
Fondation communauté au développement
48 Wilton Road, Westport, Conn 06880 USA.
- #4250**
Latin American Social Science Council (CLACSO)
Conseil latinoaméricain de sciences sociales
Exec Sec Francisco Delich, Callao 875, 3ème étage - E », Buenos Aires Argentina, T. 44-8459. C. CLACSO, Buenos Aires.
- #4235 (new name and new SG)**
International Association for Training, Education, and Development (TED)
Association internationale pour la formation des cadres (TED)
SG M Braune-Krickau, Gottlieb Duttweiler-Institut für wirtschaftliche und soziale Studien Stiftung Vlm Gruene V, CH-8803 Ruschlikon-Zurich. T. 724.00.20.
- # 4307 (Dissolved)**
Ocean Resources Conservation Association
Association pour la conservation des ressources océaniques.

New International Meeting Announced

Les informations faisant l'objet de cette rubrique constituent les suppléments au « Annual International Congress Calendar » 16^e édition, 1976.
Le signe * indique un changement ou complément aux informations publiées précédemment.

1977 Jan 3-5 Copenhagen (Denmark)
Int odontology seminar. P : 4000.
c/o Dansk Tandlaegeforenings Kursusnaevn, Oslo Plads
14, DK-2100 Copenhagen O.

1977 Jan 3-5 Dublin (Ireland)
Int Geologists' conference. P : 3000.
Dr E A Phillips, Trinity College, Dublin 2.

1977 Jan 3-7 Geneva (Switzerland)
FAO / UN Economic Commission for Europe. Conférence
of statisticians study group on food and agricultural statistics
in Europe. (YB n° 971/4176)
Chief, Conference Programming Section, Via delle
Terme di Caracalla, I-00100 Rome.

1977 Jan 4 London (UK)
Biological Engineering Society. 65th Main scientific meeting :
Analysis of heart rate variability.
BES, K Copeland, Secretary, Biophysics Department,
Faculty of Medical Sciences, University College, Gower
Street, London WC1E 6BT.

1977 Jan 4-7 Atlanta (Ga, USA)
Professional Convention Management Association / Health
Care Exhibitors Association. IMPACT 77 - Joint conference
on medical conventions. Ex.
W J Becker, JCMC, P O Box 572, Northbrook, Ill 60062.

1977 Jan 5-7 Manchester (UK)
Institute of Physics, Solid State Physics Sub-Committee.
14th Annual solid state physics conference.
Meetings Officer, The Institute of Physics, 47 Belgrave
Square, London SW1X 8QX.

1977 Jan 6-9 Singapore (Singapore)
South East Asian and Western Pacific regional meeting on
sexually transmitted diseases. P : 200.
Singapore Dermatological Society, c/o Middle Road
Hospital, Singapore 7.

1977 Jan 6-22 New Delhi (India)
Int conference on frontiers of theoretical physics.
Mr F C Auluck, Conveyer, Indian National Science
Academy, Bahadur Shah Zafar, Marg, New Delhi.

1977 Jan 7 Leeds (UK)
Biological Engineering Society. Conference on fixation of
joints.
BES, K Copeland, Secretary, Biophysics Department,
Faculty of Medical Sciences, University College, Gower
Street, London WC1E 6BT.

1977 Jan 8-10 Pondicherry (India)
World Union. Int conference and a seminar : The next
future. (YB n° 3269)
Sri Aurobindo Ashram, Pondicherry 605002, India.

1977 Jan 8-15 Auckland (New Zealand)
World Assembly for Moral Re-Armament Int conference :
A partnership of nations to build a world that works.
(YB n° 3455)
New Zealand MRA, Information Service, POB 4198,
Christchurch, New Zealand.

This calendar is a monthly supplement to information
listed in the « Annual International Congress Calendar »
16th edition 1976.
The sign * indicates supplementary information of
modification to previous announcements.

1977 Jan 9-12 San Jose (Costa Rica)
World Mariculture Society. Meeting.
Mr Jerry G Broom, Arrangement Committee, Apt 36,
Puntarenas, Costa Rica.

1977 Jan 9-14 Adelaide (Australia)
Home Economics Association of Australia. Triennial
conference.
Hon Secretary of HEAA, Mrs Kay Madigan, 99 A Rose
Terrace, Wayville 5034, South Australia.

1977 Jan 9-14 Ellat (Israel)
Mediterranean Blood Club. Symposium. P : 400.
Kenes, FOB 16271, Tel Aviv, Israel.

1977 Jan 9-17 Jerusalem (Israel)
Women's Int Zionist Organization. 17th World conference.
P : 500. (YB n° 3441)
Mrs D Piper, POB 16271, Tel Aviv.

1977 Jan 9-27 Sanibel Island (Fla, USA)
Int workshop and symposia (in celebration of the 50th
anniversary of the « birth » of quantum chemistry) : 1) Symposium
on quantum biology and quantum pharmacology ; 2) Workshop on
quantum mechanical methods in studying the properties of matter ;
3) Symposium on atomic, molecular and solid-state theory,
collision, phenomena, and computational methods ; 4) Symposium
on quantum statistics, particularly quantum crystals and quantum
fluids. Sanibel Symposia, Quantum Theory Project, William-
son Hall, University of Florida, Gainesville, Fla 32611.

1977 Jan 10-14 Geneva (Switzerland)
UN Economic Commission for Europe. Symposium on recent
developments in the utilization of new sources of protein,
essential amino acids and non-protein nitrogens, with
special reference to ruminants. (YB n° 4176)
CH-1211 Geneva 10.

1977 Jan 10-14 New Delhi (India)
Int Association for Earthquake Engineering. World conference.
P : 500. C : 30-40. Ex. (YB n° 1189)
Dr A S Arya, c/o Institute of Engineer (India), Delhi
Centre, Bahadur Shah Zafer, Marg, New Delhi.

1977 Jan 10-14 Rhode Saint Genèse (Belgium)
von Karman Institute for Fluid Dynamics. Lecture series :
Combustion problems in gas turbine applications. P : 50.
(YB n° 3420)
Chaussée de Waterloo 72, B-1640 Rhode Saint Genèse.

1977 Jan 10-15 Cairo (Egypt)
FAO. Near East Commission on Agricultural Planning. 8th
session. (YB n° 971)
Chief, Conference Programming Section, Via delle
Terme di Caracalla, I-00100 Rome.

1977 Jan 10-15 Calcutta (India)
1st Int symposium Arian endocrinology.
Mr Ashok Ghosh Convenor, 1st ISAF, Department of
Zoology, University of Calcutta, 35 Ballygunge Circular
Road, Calcutta.

1977 Jan 10-21 New York (USA)
United Nations Economic and Social Council. Population
Commission, 19th session. (YB n° 3377)
New York, NY 10017.

1977 Jan 10-Feb 12 Geneva (Switzerland)
Int Telecommunication Union. Administrative radio con-
ference for the planning of the broadcasting-satellite ser-
vice. (YB n° 2622)
Palais des Nations, CH-1211 Geneva 10.

1977 Jan 11-13 Jerusalem (Israel)
World Union of Jewish Journalists. Int convention. P : 50.
Mr Moshe Ron, World Union of Jewish Journalists,
Beit Sokolov, Tel Aviv.

1977 Jan 12-16 London (UK)
Service World Int. 3rd Annual foodservice seminars for
restaurateurs, hoteliers and foodservice professionals.
Mr Fergus McKeever, Service World Int, 205 E 42nd St.,
New York, NY 10017, USA.

1977 Jan 12-17 Jerusalem, Tel Aviv (Israel)
World Federation of Jewish Fighters, Camp Inmates and
Nazi Victims. 2nd World congress : 32 Years after liber-
ation (world war II). P : 500. (YB n° 3938)
POB 2660, Tel Aviv.

1977 Jan 12-20 Geneva (Switzerland)
Int Labour Organisation, Commission du Bâtiment, du
Génie Civil et des Travaux Publics. 9e session. (YB n° 2183)
CH-1211 Geneva 22.

1977 Jan 13-14 Geneva (Switzerland)
UN Economic Commission for Europe, Chemical Industry
Committee. Preparatory meeting for seminar on the use of
wastes from high polymer products, especially plastics and
synthetic fibres, as secondary materials. (YB n° 4176)
CH-1211 Geneva 10.

1977 Jan 14-18 Bombay (India)
Int Union of Pure and Applied Physics. 5th Int symposium
on magnetic resonance. (YB n° 2768)
Int Society of Magnetic Resonance, Bombay.

1977 Jan 16-20 Bombay (India)
Commonwealth Pharmaceutical Association. 2nd Confer-
ence : Pharmacy in the Commonwealth : pharmacy educa-
tion and services in developing countries, particularly
rural areas. P : 1000. C : 32. Ex. (YB n° 3880)
CPA Conference Secretariat, POB 6596, Worli, Bom-
bay 40018.

1977 Jan 16-20 Tel Aviv, Haifa (Israel)
Int symposium on clinical and research problems in endo-
crinology. P : 250.
Mundus Tours Ltd, CCSS Department, 73 Nachlat
Benjamin Street, POB 2314, Tel Aviv.

1977 Jan 17-19 London (UK)
Institution of Mining and Metallurgy / Commission of the
European Communities. Int symposium on geology, mining
and extractive processing of uranium with special reference
to Europe.
The Secretary, Institution of Mining and Metallurgy,
44 Portland Place, London W1N 4BR.

1977 Jan 17-20 Cairo (Egypt)
Int Chamber of Commerce. Arbitration seminar and work-
shop on national committee's administration (Arab coun-
tries). (YB n° 1490)
38 Cours Albert Ier, F-75008 Paris.

1977 Jan 17-21 Accra (Ghana)
 FAO. Coordinating Committee for Africa, 3rd session. (YB no 971)
Chief, Conference Programming Section, Via delle Terme di Caracalla, I-00100 Rome.

1977 Jan 17-21 Bangkok (Thailand)
 2nd Regional conference of dermatology. P : 300. C : 10.
Int Convention Division, Tourist Organization of Thailand, Ratchadamnoen Avenue, Bangkok 2.

1977 Jan 17-21 Lyngby (Denmark)
 Share European Association. Winter projects meeting.
SEAS, Administrative Secretariat, Toemoolveld, Nijmegen, Netherlands.

1977 Jan 17-28 Geneva (Switzerland)
 Int environmental management seminar.
Centre d'Etudes Industrielles, 4 chemin de Conches, CH-1231 Geneva.

1977 Jan 17-28 New York (USA)
 United Nations Economic and Social Council. Commission on Transnational Corporations, 3rd session. (YB n° 3377)
New York, NY 10017.

1977 Jan 17-Feb 4 Geneva (Switzerland)
 United Nations Economic and Social Council, Commission for Social Development, 25th session. (YB n° 3377)
Palais des Nations, CH-1211 Geneva 10.

1977 Jan 17-Feb 4 New York (USA)
 United Nations Development Programme. Governing Council, 23rd session. (YB n° 3382)
New York, NY 10017.

1977 Jan 17-Feb 11 Montreal (Canada)
 Int Civil Aviation Organization, Committee Phase. 90th Session. (YB n° 1505)
1030 University Street, Montreal 101.

1977 Jan 17-Feb 27 Manila (Philippines)
 FAO / Swedish Int Development Authority. Workshop on aquatic pollution in relation to protection of living resources (scientific basis for management measures). (YB no 971)
Dr H Naeve, FAO, Dept of Fisheries, via delle Terme di Caracalla, I-00100 Rome,

1977 Jan 18-19 London (UK)
 Institution of Mechanical Engineers, Combustion Engines Group, Automobile Division and Railway Division. Conference : Land transport engines - economics versus environment. P : 250. Ex : possibly.
Mr R S Glynn, Head of Conference Department, The Institution of Mechanical Engineers, 1 Birdcage Walk, Westminster. London SW1H 9JJ.

1977 Jan 18-21 London (UK)
 Int Association for the Exchange of Students for Technical Experience. Exchange conference. P : 70. C : 40. (YB no 1218)
Karl Kochle, Ramistrasse 101, CH-8092 Zurich, Switzerland.

1977 Jan 18-21 Rome (Italy)
 UNEP / FAO. Seminar on residues utilization - management of agricultural and agro-industrial wastes. (YB n° 971)
Chief, Conference Programming Section, Via delle Terme di Caracalla, I-00100 Rome.

1977 Jan 18-22 Jakarta (Indonesia)
 Intergovernmental Oceanographic Commission. Symposium. / (YB no 1118)
do Unesco, Place de Fontenoy, F-75007 Paris.

- 1977 Jan 20-22 Paris (France)
Journées francophones d'hépatogastro-entérologie.
Dr D Cattan, Centre Hospitalier, F-94190 Villeneuve-St-Georges, France.
- 1977 Jan 20-22 Seattle (Wash, USA)
Special Libraries Association. Int meeting. P : 250.
Dr F E McKenna, 235 Park avenue, South, New York, NY 10003.
- 1977 Jan 21-27 Anaheim (Cal, USA)
Int Cooperation Council. World festival : « Dynamics of unity and diversity. ». (YB n° 1707)
ICC Festival, 8570 Wilshire Blvd. Beverly Hills, Cal 90211.
- 1977 Jan 23-25 San Antonio (Tex, USA)
Int Federation of Beekeepers' Associations. Commission d'Economie Apicole et Commission de Technologie et Outillage Apicole. Symposium sur les technologies modernes d'entretien des colonies d'abeilles. (YB n° 1867)
R Banker, The American Beekeeping Federation Inc, RFD 1 Box 62, Cannon Falls, Minn 55009.
- 1977 Jan 23-28 Melbourne (Australia)
Int Committee on Alcohol, Drugs and Traffic Safety. 7th Int conference on alcohol, drugs and traffic safety. P : 400.
(YB n° 1628)
Dr John Birell, 7th Int conf, Spring Street, Melbourne 3000.
- 1977 Jan 23-28 (Dead Sea, Israel)
ISRACON, National Council for Research and Development. Conference : New concepts in psychotropic drug action, with special reference to cannabinoids. P : 90.
C : 4.
ISRACON, National Council for Research and Development, Kiriat Ben-Gurion, Blög 3, Jerusalem.
- 1977 Jan 24-27 Kabete (Kenya)
FAO. Regional seminar on breeding and artificial insemination. (YB n° 971)
Chief, Conference Programming Section, Via delle Terme di Caracalla, I-00100 Rome.
- 1977 Jan 24-27 Vienna (Austria)
Int Federation of Automatic Control / Int Federation of Operational Research Societies. 2nd Int conference on dynamic modelling and control of national economies.
(YB n° 1862/1956)
Dkfm. Wilhelm Stejskal, Conference Secretary, c/o Austrian Centre for Efficiency and Productivity, POB 131, A-1014 Vienna.
- 1977 Jan 24-28 Christchurch (New Zealand)
Symposium on the magnetosphere and its environment.
URSI Secr., 81 rue de Nieuwenhove, B-1180 Brussels, Belgium.
- 1977 Jan 24-28 Geneva (Switzerland)
UN Economic Commission for Europe, Committee on Gas. Meeting. (YB no 4176)
CH-1211 Geneva 10.
- 1977 Jan 24-28 Rhode Saint Genèse (Belgium)
von Karman Institute for Fluid Dynamics. Lecture series : Industrial heat exchangers. P : 50. (YB n° 3420)
Chaussée de Waterloo 72, B-1640 Rhode Saint Genèse.

1977 Jan 24-28 Strasbourg (France)
Council of Europe, Parliamentary assembly, session.
(YB n° 435)
avenue de l'Europe, F-67 Strasbourg cedex.

1977 Jan 24-31 Geneva (Switzerland)
World Meteorological Organization. Co-ordination meeting
on geostationary meteorological satellites, 7th session.
(YB no 3556)
41 avenue Giuseppe Motta, CH-1211 Geneva 20.

1977 Jan 25-27 London (UK)
The Royal Society. Meeting : Terrestrial heat and the
generation of magmas.
6 Carlton House Terrace, London SW1Y 5 AG.

1977 Jan 25-29 Vancouver (Canada)
Int Pacific Halibut Commission. Annual meeting.
(YB n° 2334)
POB 9, University Station, Seattle, Wash 98105, USA.

1977 Jan 25-31 Bangkok (Thailand)
UN Economic and Social Commission for Asia and the
Pacific. Seminar on crop forecasting and yield surveying
methods, including remote sensing techniques and meteorological
data. (YB n° 4177)
ESCAP, Sala Sanitham, Bangkok 2.

1977 Jan 26 London (UK)
Education commission for foreign medical graduates. P :
1800.
*Conferences Services Ltd, 43 Charles Street, Mayfair,
London W1X 7PB.*

1977 Jan 27-Feb 2 Wellington (New Zealand)
Australasian Universities Language and Literature Association.
Congress : Languages and literatures. P : 300.
C : 6. (YB n° 3856)
*Mr H Orsman, Organizing Secretary, AULLA 18, Department
of English, Victoria University of Wellington,
Wellington.*

1977 Jan 27-29 Panama (Panama)
Women's Int Democratic Federation. Seminar : The contribution
of women and their organizations to the Latin American
development process ; the role of the transnational
corporations and their interference in development.
(YB n° 3438)
Unter den Linden 13, 108 Berlin.

1977 Jan 27-Feb 4 Davos (Switzerland)
European Management Forum. 7th European management
symposium and the int project exchange : Competing
successfully in a world of social and structural changes.
(YB n° 2413)
18 Chemin des Hauts Crêts, CH-1223 Cologny-Geneva.

1977 Jan 29 Lausanne (Switzerland)
Colloque de diabétologues. P : 200. C : 5.
*Dr Bernard Curchod, Diabétologue, Avenue Marc Dufour 1,
CH-1007 Lausanne.*

1977 Jan 30-Feb 3 Lille (France)
Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement. Séminaire
int sur « Managing the metropolis » : la gestion des disparités.
CETE, 2 rue de Bruxelles, Lille.

1977 Jan 30-Feb 4 Manila (Philippines)
Int Association of Professional Congress Organizers. 3rd
Seminar on congress organization : How to organize congresses.
P : 30-40. (YB n° 1330)
reue aux Laines 1, B-1000 Brussels.



CONGRES
réceptions

bilingues, trilingues
partout où l'efficacité
doit être discrète...

...un sourire
HOTESSES
de FRANCE

...une organisation

Socfi
Société d'Organisation de Congrès
Français et Internationaux
7, rue Michel-Ange - Paris 16^e
Tél. : 647-92-57 / 525-14-78

CORRESPONDANTS: BARCELONE-HAMBOURG-LONDRES-ROME

PUBLICITE DELAGE

1977 Jan 31-Feb 3 Rome (Italy)
Int Union of Aviation Insurers. Committee meeting. P : 45.
C : 10. (YB n° 2693)
Cereal House, 58 Mark Lane, London EC3R 7NE, UK.

1977 Jan 31-Feb 4 Geneva (Switzerland)
UN Economic Commission for Europe, Inland Transport
Committee. Meeting. (YB n° 4176)
CH-1211 Geneva 10.

1977 Jan 31-Feb 4 Melbourne (Australia)
Int Association for Accident and Traffic Medicine. 6th Int
conference. P : 450. (YB n° 1173)
*Dr G W Trinca, Conference Secretariat, c/o Royal
Australian College of Surgeons, Spring Street, Mel-
bourne, Vic 3000.*

1977 Jan 31-Feb 4 Vienna (Austria)
Int Atomic Energy Agency / FAO. Int symposium on the
use of induced mutations for improving disease resistance
in crop plants. (YB no 1383/971)
IAEA, 11 Karntnering, POB 590, A-1011 Vienna.

1977 Jan 31-Feb 11 Geneva (Switzerland)
Int seminar on management development.
*Centre d'Etudes Industrielles, 4 chemin de Conches,
CH-1231 Geneva.*

1977 Jan 31-Feb 11 Research Triangle Park (NC, USA)
World Meteorological Organization. Meeting of experts on
education and training in meteorological aspects of air
pollution and other environmental problems. (YB n° 3556)
41 avenue Giuseppe-Motta, CH-1211 Geneva 20.

1977 Jan Bangkok (Thailand)
Rehabilitation Int. Regional Committee for East Asia and
the Pacific. Meeting. (YB no 2501)
122 East 23rd Street, New York, NY 10010, USA.

1977 Jan Berlin (West)
European Confederation of Agriculture, Groupe « Jeunesse
Rurale » / Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs /
European Committee for Young Farmers' and 4 H-Clubs.
Meeting. (YB n° 686)
CEA, Case Postale 87, CH-5200 Brougg.

1977 Jan Ramat Gan (Israel)
Maccabi World Executive. Plenary meeting. P : 35.
Maccabi World Union, Klar Hamaccabiah, Ramat Gan.

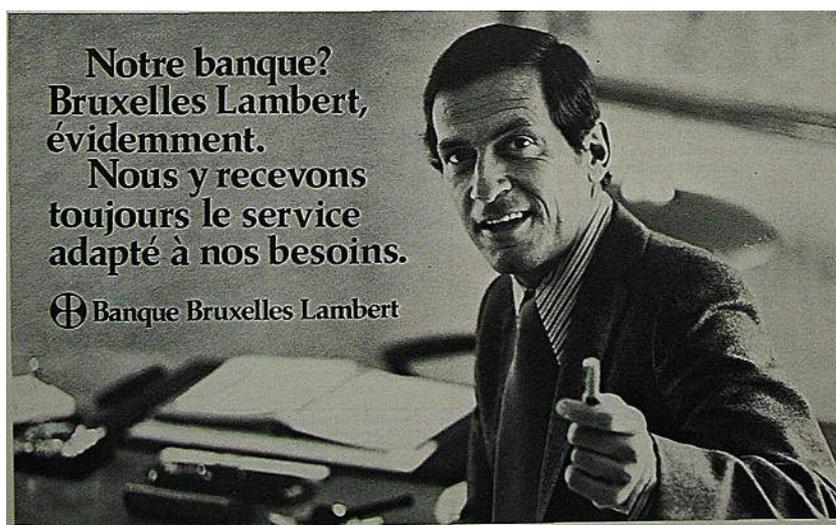
1977 Jan Vienna (Austria)
JAYCEES Int. Meeting. (YB n° 2853)
*Frau Mag. Brigitte Somogyi, Jaycees Vienna, Flem-
minggasse 4/4, A-1190 Vienna.*

1977 Jan Vienna (Austria)
Lions Int - Int Association of Lions Clubs. European meet-
ing. (YB no 2936)
Lions Club Vienna, Josefsplatz 6, A-1010 Vienna.

1977 Jan (Netherlands)
Int Council for Building Research, Studies and Document-
ation, W54. Meeting : The sale of research results when
projects are completed and the amount and type of com-
munication between the research organization and industry
necessary to ensure application. (YB n° 1723)
CIB, Weena 704, POB 20704, Rotterdam, Netherlands.

1977 Jan (UK)
Int Council for Building Research, Studies and Document-
ation, W52. Meeting for project co-ordinators. (YB no 1723)
CIB, Weena 704, POB 20704, Rotterdam, Netherlands.

1977 Jan Agudath Israel World Organization. European conference.
(YB n° 32)
Haerut Square, POB 326, Jerusalem.



1977 Jan Brussels (Belgium)
European Socialist Movement (European Left). Congrès
int : Les institutions européennes : plate-forme socialiste
pour l'élection du parlement européen. P : 150.

(YB n° 3889)
Lucien Radoux, rue de l'Industrie 42, B-1040 Brussels.

1977 Jan Geneva (Switzerland)
United Nations, Office of the High Commissioner for Refu-
gees. Sub-Committee on Int Protection. Conference of
plenipotentiaries on the draft convention on territorial
asylum. (YB n° 3375)
Palais des Nations, CH-1211 Geneva 10.

1977 Jan Khartoum (Sudan)
United Towns Organisation. 2e Colloque préparatoire à la
conférence de Dakar. (YB n° 3391)
13 rue Racine, F-75008 Paris.

1977 Jan London (UK)
Modern Humanities Research Association. Annual meeting.

(YB n° 3851)
*Prof D A Wells, Dept of German, Queen's University,
Belfast BT7 1NN, UK.*

1977 Jan (Latin America)
Int Association for the Development of Int and World
Universities. Symposium : Contribution by int universities
to the protection of nature and environment, programs and
perspectives. P : 60. C : 30. (YB no 4005)

*IADIW, 148 boulevard de Strasbourg, F-94130 Nogent-
sur-Mame.*

1977 Jan Int Movement of Apostolate of Children. Meeting of the
European movement of IMAC. C : 6. (YB n° 2273)
MIDADE, 8 rue Duguay-Trouin, F-75006 Paris, France.

1977 Jan World Association for Professional Training in Tourism.
Séminaire-exposition des documents pédagogiques utilisés
dans les instituts d'enseignement touristique.
705 rue Saint-Lazare, F-75009 Paris.

1977 Jan-Feb Atlanta (Ga, USA)
Drug Information Association. Int meeting. P : 300.
*Claire McDonnell, Johnson and Johnson, New Brun-
swick, NJ 08903.*

LAST MINUTE :

1977 Jan 2-5 La Jolla (Cal, USA)
Int conference on inorganic and nutritional aspects of can-
cer.

*G N Schrauzer, Cancer Conférence, Int Association of
Bioinorganic Scientists Inc., University of California,
Revelle College, B-014, La Jolla, Cal 92093.*

1977 Jan 8-9 London (UK)
Ciba Foundation. Meeting, European Group for rapid labo-
ratory viral diagnosis.

*Ciba Foundation, Prof P S Gardner, 41 Portland Place,
London W1N 4BN.*

1977 Jan 15-23 Torremolinos (Spain)
American Society for Preventive Dentistry. 1er Congrès int
de dentisterie préventive et de santé bucco-dentaire : Den-
tisterie préventive, une vérité réalisable.

Hôtel de Las Palmeras, Fuengirola, Malaga, Spain.

1977 Jan 19-22 Madras (India)
Int seminar on low-cost housing.
Or *A G Madhava Rao (organising secretary), c/o SERC,
CSIR Campus, Adyar, Madras 600020.*

1977 Jan Kitwe (Zambia)
World Confederation of Organizations of the Teaching Pro-
fession. Conference of English-speaking African general
secretaries. (YB n° 3492)
6 avenue du Moulin, CH-1110 Morges.

**HOTEL
PISCINE
RESIDENCE**



Hôtel Garni
Chambre pour une ou
deux personnes, studio
avec cuisinette,
suite pour familles

Studios, appartements
avec 2 à 12 lits,
appartement avec grand
living, cheminée, balcon
ensoleillé, tout confort

Grande piscine couverte
avec deux bassins
extérieurs, sauna, massage,
bain vapeur, solarium

Idéal pour petit congrès
ou séjours après
congrès.
Réservations : 030 4-48-55
La nouvelle formule !

F. G. & M.

GRAINDORGE SA

IMPORT - EXPORT

**PRODUITS
SIDERURGIQUES**

32, BOULEVARD FRERE-ORBAN

LIEGE

TELEPHONE : (041) 52.99.90 (5 lignes)

Télex : SAGRIN 41.633

Index of articles

**Studies on transnational organisation and movements /
Etudes sur l'organisation et les mouvements
transnationaux**

Un renouveau de la vie associative en France, par Dominique Moyen. No. 1, 32-33.
NGOs for the protection of the environment in the European Community. No. 2, 73-77.
Les ONG et la protection de l'environnement dans la Communauté européenne, par Jean-Paul Harroy. No. 2, 78-80.
La notion • organisation internationale • dans le statut des fonctionnaires des Communautés européennes, par Francesco de Angelis. No. 2, 81-84.
The teaching of the general problems of international organizations, by Grigory Morozov. No. 3, 136-140.
Structure de communication du document et de l'information, par Jacques Halkin. No. 3, 142-143.
The documentation of international organizations in the light of two basic volumes, by Gyorgy Rozsa. No. 3, 144.
Un centre intellectuel mondial au service de la Société des Nations, par Paul Otlet. No. 3, 152-155 & No. 4, 220-224.
The international relations of the Finnish and Norwegian associations, by Raimo Lintonen, Abraham Hellenstvedt, Aira Kalela and Jaakko Kalela. No. 4, 196-203.
Consultation dossier/Le dossier de la consultation ; voir section ci-dessous/see section below.
The congress phenomenon/Le phénomène congrès : voir section ci-dessous / see section below.
World problems and human potential/Problèmes mondiaux et potentiel humain : voir section ci-dessous / see section below.
La souveraineté nationale, une étape à dépasser..., par A. Vanistendael. No. 6-7, 323-325.
The future of the transnational associations in the context of the new world order. No. 8-9, 376-377.
Global development : the end of cultural diversity ? No. 8-9, 393-396.
Le monde interétatique et le monde transnational, par F.A. Casadio. No. 11, 496-497.
L'avenir des associations transnationales dans les perspectives du nouvel ordre mondial, par Robert Fenaux. No. 12, 563-566.
OING, OIG, BINGO, par Marcel Merle. No. 12, 567-570.
Pseudo-issues paralyzing transnational association action, by Anthony J.N. Judge. No. 12, 571-573.
Signification sociologique des associations internationales, par Roger Mehl. No. 12, 574-576.
Transnational corporations : terminology, by Klaus A. Sahlgren. No. 12, 577-578.
Limite de la souveraineté nationale, par Auguste Vanistendael. No. 12, 579-580.
Les forces d'opinion à la recherche de la sécurité et de la liberté, par A. De Smaele. No. 12, 581-583.

NGO Portraits/Portraits d'ONG

L'Alliance Française Universelle. No. 1, 52.
La Fédération Internationale des Professeurs de Français. No. 3, 141.
Fund Raising for Community needs, by John S. Glaser (International Council on United Fund Raising for Social Work Services). No. 3, 145-149.
Les associations internationales de presse/The international press associations : No. 4.
International Press Institute. 205-206.
International Federation of the Periodical Press. 206-207.
Union Catholique Internationale de la Presse. 208.
Association Internationale des Journalistes de la Presse Féminine et Familiale. 209.

Index des articles

Inter American Press Association, by James B. Canel. 211.
La Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Tourisme (FIJET), par Jean-Paul Delfeld. 213-214.
International Sports Press Association, by Bobby Naidoo. 215-216.
International Press Telecommunications Council, by O.G. Robinson. 217.
Association Internationale de la Presse Filmée. 218.
International Federation of Audit Bureaux of Circulations. 219.
International Brain Research Organization (IBRO). No. 5, 286-287.
La Chambre de commerce internationale : une concertation efficace, par Carl-Hendrik Winqwist + Summary (in English). No. 6-7, 320-322.
50 years of FIATA : The International Federation of Forwarding Agents, by W. Zeilbeck. No. 8-9, 388-389.
La Fédération Internationale de la Presse Cinématographique, par Marcel Martin. No. 8-9, 390-391.
La Fédération des Institutions Internationales de Genève, par Pierre L. Nicod. No. 11, 511.
Un Centre Européen d'Etude et d'Information sur les Sociétés Multinationales, par Rik Vermeire. No. 11, 522-524.
La CITI : Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels, par Claude-Laurent Genty. No. 11, 526-527.
**International meetings and anniversaries/
Réunions et anniversaires internationaux**
6e Congrès International sur l'Organisation des Congrès/
6th International Congress on Congress Organization : see section below/voir section ci-dessous.
La 15e Conférence des ONG de l'UNESCO. No. 2, 85-86.
L'assemblée générale de la Conférence des Organisations Internationales Catholiques, par Jean-Jacques Masquelin. No. 3, 150-151.
Habitat Forum. No. 4, 227-228.
La 13ème Conférence des ONG à statut consultatif auprès de l'ECOSOC/The 13th General Conference of NGOs in consultative status with ECOSOC : see section below/voir section ci-dessous.
Report of the Regional Conference of NGOs. No. 5, 282-285.
L'Association Internationale des Parlementaires de langue Française aux Nations Unies. No. 6-7, 332-334.
EEC Workshop on Information on Conferences. No. 8-9, 382.
Conseil International des Femmes - Congrès de Vancouver, par Maryvonne Stephan. No. 11, 515-517.
L'action internationale à Genève/International action à Geneva. No. 11, 494-513.
Le colloque genevois de l'UAI - I/UAI Geneva Colloquium - I. No. 12, 558-583.
Welcome address to the Union of International Associations, 9 November, by Mr. Bolin. No. 12, 561.

Consultation dossier/Le dossier de la consultation

The potential of NGOs in social and economic development. No. 2, 95-100.
Vers la création au Conseil de l'Europe d'une assemblée des ONG ? par Maryvonne Stephan. No. 4, 192-194.
L'Europe des peuples, par Francis L. Wattier. No. 4, 195.
La 13ème Conférence des ONG à Statut Consultatif auprès de l'ECOSOC/The 13th General Conference of NGOs in Consultative status with ECOSOC : No 5 :
The role of NGO cooperation in establishing a new order, by the Rev. Dwain Epps. 257-259.
L'intervention de l'UAI, par Robert Fenaux. 260-262.
A renewed NGO relationship for the fourth decade. 263-269.
Presentation, by Knud Nielsen. 270-271.
Rapport de la Section de New York du Bureau des ONG. 272-273.

Volume XXVIII

Report of the Geneva Section. 273-274.
Formes de consultation et de coopération améliorées entre les OING et les organes législatifs et secrétariats du Système des Nations Unies, par le Chanoine Moerman. 274-275.
Rapport du Comité sur les Droits de l'Homme des ONG. 275-276.
Report of NGO Committee on Development. 277-278.
Message from the United Towns Organization (UTO) Delegate General. 278.
Candidates for the Board approved by the Elections Committee. 279.
Interim attendance list of Delegates. 279-281.
The relationship between the UN and NGOs, by Olle Dahlen. No. 6-7. 326-331.
L'action internationale à Genève /International Action in Geneva. No. 11.
Message de M. V. Winspeare Guicciardi. 495.
Le monde interrelatiqué et le monde transnational, par F.A. Casadio. 496-497.
The International Labour Organisation and the INGOs. No. 11, 500-501.
WHO and NGOs. No. 11, 502-503.
L'UIT et les associations internationales, par M. Mili. No. 11, 504.
The role of the NGOs in the work of the UNCHR. No. 11, 506.
The role of NGOs in natural disaster situations. No. 11, 507-509.
L'œuvre des ONG dans le domaine des migrations internationales, par Roger Walon. No. 11, 512-513.

The congress phenomenon/Le phénomène congrès

6th International Congress on Congress Organization/6e Congrès International sur l'Organisation des Congrès : No. 1.
Les conclusions du Congrès, par F.A. Casadio. 8-9.
Synopsis of the Congress/Explication du Congrès. 10.
Opening and closing Address : F.A. Casadio (11), Saburo Ohta and Motoki Funahashi (13), L. Ariani (14 et 31).
Le monde solidaire - le rapport introductif du Secrétaire Général de l'UAI. 16-23.
Congress and tourism, by F. Marvin Plake. 24-25.
Technical equipment - communication tools, by Palle Mogenssen. 26.
La promotion des Congrès par les organismes officiels, par I. Igarashi. 27.
Organisateurs professionnels de congrès, par J. Destrée. 28.
Construction des palais de congrès, par M. Lageise. 29-30.
Congress documentation, by F. Monti Van Peit. 30-31.
Meeting failure and participant frustration, by Anthony J.N. Judge. 34-37.
Meeting types : old and new. No. 2, 88-90.
Facilitative techniques for participative meetings. No. 2, 90-93.
Pour faciliter la dynamique des conférences et les interactions des participants. No. 2, 93-94.
Photo-story of the 6th International Congress on Congress Organization/Le film du 6e Congrès International sur l'Organisation des Congrès. No. 3, 156-157.
Hotline International. No. 4, 229.
Les congrès internationaux et le < marketing > par Guglielmo Mannucci. No. 6-7, 339-340 & No. 8-9, 398-399.
Useful phraseology 1 : International meetings. No. 6-7, 341.
Les comptes rendus de congrès : une enquête de l'UAI, par Geneviève Devillé, No. 8-9, 378-381.
Conférence documentation : general overview and survey of the present position, by Helmut Drubba. No. 8-9, 383-387.
Scientific congress publications, by A.A. Manten. No. 10, 438-443.
Motivations et perspectives en matière de congrès, par J. Arnold-Levilion. No. 10, 447-448.
Spécial Sénégal : No. 11.
Messages du Président Senghor (433) et Alioune Badara Paye (435).
Le retour de l'enfant prodige (woi pour une kora). 437.
Le Centre International d'Echanges de Dakar. 449-446.

UAI affairs/ Nouvelles de l'UAI

6th International Congress on Congress Organization/6e Congrès sur l'Organisation des Congrès. No. 1, 8-31.
Liste de publications de l'UAI, No. 2, 116-117.
List of UAI publications. No. 3, 162-163.

1976

In memoriam, No. 5. 288.
The future of the transnational associations in the context of the new world order. No. 8-9, 376-377.
L'action internationale à Genève/International action in Geneva. No. 11.
Le colloque genevois de l'UAI/International Geneva Colloquium. No. 12.

World problems/Problèmes mondiaux

Yearbook of World Problems and Human Potential. No. 1, 41-43.
World problems and human potential. No. 2, 102-109.
Yearbook of World Problems and Human Potential 1976 (1st edition). No. 3, 158-160.
Press Conference /Conférence de Presse. No. 6-7, 336-338.
Network organizational strategy. No. 8-9, 396-397.
Limits to human potential - 1. No. 10, 444-446.

Editorial, par/by Robert Fenaux

L'UAI au Japon. No. 1, 6-7.
Interdépendance oblige. No. 2, 70-71.
Les intérêts communs aux associations. No. 3, 135.
Déception, malentendu, ordre nouveau. No. 4, 190-191.
L'avenir des associations dans la perspective de la nouvelle société transnationale. No. 5, 254-255.
L'avenir des associations transnationales dans les perspectives du nouvel ordre mondial. No. 6-7, 318-319.
La démocratie transnationale des OING. No. 8-9, 374.
Le chemin de Dakar. No. 10, 430-431.
Les journées genevoises de l'UAI (8-9 et 10 novembre 1976). No. 11, 494-495.
Pour une Société transnationale. No. 12, 558-559.

Spécial issues/Articles groupés

No. 1	6e Congrès International sur l'Organisation des Congrès	
	6th International Congress on Congress Organization	8-31
No. 4	Les Associations Internationales de Presse	
	The International Press Associations	205-219
No. 5	La 13ème Conférence des ONG à statut consultatif auprès de l'ECOSOC	
	The 13th General Conference of NGOs in consultative status with ECOSOC	
No. 10	Special Senegal	205-437 & 449-466
No. 11	L'action internationale à Genève	
	International action in Geneva	494-513
No. 12	Le colloque genevois de l'UAI	
	UAI Geneva colloquium-I	558-583

Regular Features/Chroniques

Supplement to the International Congress Calendar, 16th edition:
1/76 : 55-64; 2/76 : 119-128; 3/76 : 173-184; 4/76 : 237-248;
5/76 : 299-312; 6-7/76 : 353-368; 8-9/76 : 413-424; 10/76 : 481-488; 11/76 : 541-552; 12/76 : 591-603.
Congressalia : 1/76 : 49-51; 3/76 : 171; 5/76 : 294-295; 8-9/76 : 409-410; 10/76 : 475-477.
IAPCO News : 5/76 : 297; 6-7 : 343; 11/76 : 536.
AIPC News : 1/76 : 51.
FEVC News/La chronique de la FEVC : 1/76 : 52.
La vie des associations/News from associations : 3/76 : 168-169; 11/76 : 530-531.
New international organizations/Nouvelles organisations internationales : 4/76 : 230-231; 11/76 : 536-537.
Supplements to the 15th edition of the Yearbook of International Organizations/Supplements à l'Annuaire des Organisations Internationales :
1/76 : 46-47; 3/76 : 164-167; 4/76 : 232-235; 5/76 : 290-293; 6-7/76 : 346-351; 8-9/76 : 404-407; 12/76 : 586-589.
Bibliography/Bibliographic : 1/76 : 45; 2/76 : 111-114; 3/76 : 161; 5/76 : 289; 6-7/76 : 344; 8-9/76 : 403; 10/76 : 473; 11/76 : 533.
Book reviews : 2/76 : 115; 6-7/76 : 345; 8-9/76 : 400-401.

Newsletters / Bulletins

7th International Congress on Congress Organization/
7e Congrès International sur l'Organisation des Congrès :
Newsletter/Bulletin no. 1 : No. 6-7, 343.

Index of Authors/Index des Auteurs

- Ariani, L. Congrès de Kyoto : Discours. No. 1, 14.
 Ariani, L. Remerciement final. No. 1, 31.
 Arnold-Levilion, J. Motivations et perspectives en matière de congrès. No. 10, 447-448.
 Mr. Bolin. Welcome address to the Union of International Associations, 9 November 1976. No. 12, 561.
 Canel, James B. Inter American Press Association. No. 4, 211.
 Casadio, F.A. Les conclusions du Congrès. No. 1, 8-9.
 Casadio, F.A. Message. No. 1, 11.
 Casadio, F.A. Le monde interétatique et le monde transnational. No. 11, 496-497.
 Dahlen, Olle. The relationship between the UN and NGOs. No. 6-7, 326-331.
 de Angelis, Francesco. La notion « organisation Internationale » dans le statut des fonctionnaires des Communautés européennes. No. 2, 81-84.
 Delfeld, Jean-Paul. La Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Tourisme (FIJET). No. 4, 213-214.
 De Smaele, A. Les forces d'opinion à la recherche de la sécurité et de la liberté. No. 12, 581-583.
 Destrée, J. Les organisateurs professionnels de congrès. No. 1, 28.
 Devillé, Geneviève. Les comptes rendus de congrès : une enquête de l'UAI. No. 8-9, 378-381.
 Drubba, Helmut. Conference documentation : general overview and survey of the present position. No. 8-9, 383-387.
 Epps, the Rev. Dwain. The role of NGO cooperation in establishing a new world order. No. 5, 257-259.
 Fenaux, Robert. Le monde solidaire. No. 1, 16-23.
 Fenaux, Robert. La conférence des ONG de l'ECOSOC. L'intervention de l'UAI. No. 5, 260-262.
 Funahashi, Motoki. Allocution de Bienvenue. No. 1, 13.
 Genty, Claude-Laurent. La CITI : Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels. No. 11, 526-527.
 Glaser, John S. Fund raising for community needs. No. 3, 145-148.
 Guicciardi, M.V. Winspeare. Message. No. 11, 495.
 Halkin, Jacques. Structure de communication du document et de l'information. No. 3, 142-143.
 Harroy, Jean-Paul. Les ONG et la protection de l'environnement dans la Communauté européenne. No. 2, 78-80.
 Harroy, Jean-Paul. Une OING - environnement ? No. 11, 518-521.
 Hellenstvedt, Abraham and Raimo Lintonen, Aira Kalela, Jaakko Kalela. The international relations of the Finnish and Norwegian associations. No. 4, 196-203.
 Igarashi, I. La promotion des congrès par les organismes officiels. No. 1, 27.
 Judge, Anthony J.N. Meeting failure and participant frustration. No. 1, 34-37; No. 2, 88-90; No. 2, 90-93; No. 2, 93-94.
 Judge, Anthony J.N. Pseudo-issues paralyzing transnational association action. No. 12, 571-573.
 Kalela, Aira and Raimo Lintonen, Abraham Hellenstvedt, Jaakko Kalela. The international relations of the Finnish and Norwegian associations. No. 4, 196-203.
 Kalela, Jaakko and Raimo Lintonen, Abraham Hellenstvedt, Aira Kalela. The international relations of the Finnish and Norwegian associations. No. 4, 196-203.
 Lageirse, M. Construction des palais des congrès. No. 1, 29-30.
 Lintonen, Raimo and Abraham Hellenstvedt, Aira Kalela, Jaakko Kalela. The international relations of the Finnish and Norwegian associations. No. 4, 196-203.
 Mannucci, Guglielmo. Les congrès internationaux et le « marketing » - 1 : No. 6-7, 339-340; - 2 : No. 8-9, 398-399.
 Mantén, A.A. Scientific congress publications. No. 10, 438-443.
 Martin, Marcel. La Fédération Internationale de la Presse Cinématographique. No. 8-9, 390-391.
 Masquelin, Jean-Jacques. L'assemblée générale de la Conférence des Organisations Internationales Catholiques. No. 3, 150-151.
 Mehl, Roger. Signification sociologique des associations internationales. No. 12, 574-576.
 Merle, Marcel. OING, OIG, BINGO. No. 12, 567-570.
 Milii, M. L'UIT et les associations internationales. No. 11, 505.
 Moerman, le Chanoine J. OING et les organes législatifs et secrétariats du système des Nations Unies. No. 5, 274-275.
 Mogensen, Palle. Technical equipment - communication tools. No. 1, 26.
 Monti Van Pelt, F. Congress documentation. No. 1, 30-31.
 Morosov, Grigory. The teaching of the general problems of international organisations. No. 3, 136-140.
 Moyen, Dominique. Un renouveau de la vie associative en France. No. 1, 32-33.
 Naidoo, Bobby. International Sports Press Associations. No. 4, 215-216.
 Nicod, Pierre L. La Fédération des Institutions Internationales de Genève. No. 11, 511.
 Nielsen, Knud. Présentation. No. 5, 270-271.
 Ohta, Saburo. Opening address. No. 1, 13.
 Otlet, Paul. Un centre intellectuel mondial au service de la Société des Nations - 1 : No. 3, 152-155; - 2 : No. 4, 220-223.
 Paye, Alioune Badara. Introduction. No. 10, 435.
 Plake, F. Marvin. Congress and tourism. No. 1, 24-25.
 Robinson, O.G. International Press Telecommunications Council. No. 4, 217.
 Rozsa, Gyorgy. The documentation of international organizations in the light of two basic volumes. No. 3, 144.
 Sahlgren, Klaus A. Transnational corporations : terminology. No. 12, 577-578.
 Senghor, President Leopold Sédar. Message. No. 10, 433.
 Senghor, President Leopold Sédar. Le retour de l'enfant prodigue (woi pour une kora). No. 10, 437.
 Stephan, Maryvonne. Vers la création au Conseil de l'Europe d'une assemblée des ONG ? No. 4, 192-194.
 Stephan, Maryvonne. Conseil International des Femmes. No. 11, 515-517.
 Vanistendael, Auguste. La souveraineté nationale, une étape à dépasser. No. 6-7, 323-325.
 Vanistendael, Auguste. Limites de la souveraineté nationale. No. 12, 579-580.
 Vermeire, Rik. Un Centre Européen d'Etude et d'Information sur les Sociétés Multinationales. No. 11, 522-524.
 Walon, Roger. L'œuvre des ONG dans le domaine des migrations internationales. No. 11, 512-513.
 Wattier, Francis L. L'Europe des peuples. No. 4, 195.
 Winquist, Carl-Hendrik. La CCI : une concertation efficace. No. 6-7, 320-322.
 Zeilbeck, W. 50 years of FIATA. No. 8-9, 388-389.

Index de pagination/Index of page numbers

No.	Month	Pages	Mois
No. 1	January	1-64	Janvier
No. 2	February	65-128	Février
No. 3	March	129-164	Mars
No. 4	April	165-248	Avril
No. 5	May	249-312	Mai
No. 6-7	June-July	313-368	Juin-Juillet

No.	Month	Pages	Mois
No. 8-9	August-September	369-424	Août-Septembre
No. 10	October	425-488	Octobre
No. 11	November	489-552	Novembre
No. 12	December	553-608	Décembre

Index of Advertisers Index des Annonceurs

- COMPAGNIES DE TRANSPORT AERIEN ET FERROVIAIRES/
AIRLINES AND RAILWAY COMPANIES
AEROLEASING ... 63, 124, 183, 247.
AIR AFRIQUE ... 434.
AIR FRANCE ... 4th cover of issues 1-11, 3rd cover of December issue. + page 467.
CHEMINS DE FER BELGES ... 532.
SABENA ... 2nd cover of January issue. 65, 130, 225, 249, 355, 372, 478, 489, 581.
SAS ... 3rd cover of issues 1-11. 4th cover of December issue.
SNCF ... 68.
UTA ... 525, 556.
- HOTELS & RESTAURANTS
CASINO D'ENGHEN ... 58, 124, 169, 246, 306, 363, 423, 485, 549, 602.
HOTEL ALMADIES, Dakar ... 473.
HOTEL AMIGO, Brussels ... 311, 358, 407, 484, 548, 593.
HOTEL CABANA, Gstaad ... 62, 183, 293, 367, 423, 487, 603.
HOTEL CHATEAU ROYAL, Noumea ... 61, 309.
HOTEL DOLDER, Zurich ... 62, 114, 151, 231, 295, 335, 422, 487, 529, 608.
HOTEL INTERCONTINENTAL, Geneva ... 492.
HOTEL INTERCONTINENTAL IVORY COAST, Abidjan ... 2, 110, 170, 234, 250, 313, 418, 426, 534, 597.
HOTEL MAEVA BEACH, Tahiti ... 243, 484.
HOTEL MERIDIEN, Dakar ... 432.
HOTEL MERIDIEN, Paris ... 56, 122, 166, 239, 302, 350, 416, 476, 545, 598.
HOTEL DU PARC/HOTEL TIAMA, Abidjan ... 167, 596.
HOTEL PLM ST. JACQUES, Paris ... 179, 246, 308, 361, 421, 486, 551, 600.
HOTEL PRESIDENT, Yamoussoukro ... 125, 419.
HOTEL TRIANON PALACE, Versailles ... 127, 176, 241, 304, 483, 542.
MERIDIEN INTERNATIONAL ... 212, 2nd cover of June-July issue.
- BANQUES ET INDUSTRIES/BANKS AND INDUSTRIES
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BANQUES ET
ETABLISSEMENTS FINANCIERS DU SENEGAL ... 471.
BANQUE BRUXELLES LAMBERT ... 601.
BEKAERT ... 514, 604.
- CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE ... 2nd cover of March issue, 188, 2nd cover of May issue. 314, 369.
ELECTROBEL S.A. ... 244, 310, 367, 421, 486, 550, 600
GRAINDORGE ... 310, 550, 603.
SOCIETE AFRICAINE DE RAFFINAGE ... 468.
SOCIETE GENERALE DE BANQUE ... 1, 66, 2nd cover of April issue. 252, 316, 406, 2nd cover of October and November issues. 553.
SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE ... 298, 402.
SOCIETE INDUSTRIELLE D'ENGRAIS DU SENEGAL ... 470.
SOCIETE DE TRACTION ET D'ELECTRICITE ... 185, 370, 425, 554.
UNION SENEGALAISE DE BANQUE ... 472.
- OFFICES DE TOURISME/TOURIST OFFICES
DIRECTION DU TOURISME ET DES CONGRES DE MONACO 602.
KONGRESSBETRIEBE DER STADT SALZBURG ... 181, 231, 269, 422, 473, 551.
OFFICE NATIONAL ESPAGNOL DE TOURISME ... 2nd cover of December issue.
OFFICE NATIONAL DU TOURISME JAPONAIS ... 54, 490.
VILLE DE NICE ... 121, 172, 305, 348, 415, 546.
- ORGANISATEURS, PALAIS ET SERVICES DE CONGRES/
CONGRESS ORGANIZERS, CENTRES AND SERVICES
AUDITORIUM DELLA TECNICA, Rome ... 296, 352, 412, 474, 538, 592.
CENTRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX DE COURCHEVEL ... 235, 307, 365.
CENTRE INTERNATIONAL DE PARIS ... 4, 101, 134, 186, 292, 428, 588.
COMITE PARISIEN DES CONGRES ... 48, 359, 408, 480, 543, 595.
FRANCE CONGRES ... 236.
PALAIS DES CONGRES DE LIEGE ... 44, 129, 301, 357, 411, 540.
PROMO-SER ... 245, 306, 362.
SOCFI ... 59, 175, 303, 351, 482, 544, 599.
- DIVERS /MISCELLANEOUS
GUINON, Paris ... 59, 126, 177, 242, 311, 364, 420, 482, 547, 594.
PAPERWEIGHTS SAM, Monte Carlo ... 424.

DOLDER

GRAND HOTEL

ZURICH

*Vue magnifique
sur la ville, le lac
et les Alpes
650 m.s.m.*

Situé dans le quartier le plus résidentiel de Zurich - 200 chambres, toutes avec bain, assurent intimité et confort - Salles de banquet



et de conférence dotées de traduction simultanée - Golf - Tennis - Minigolf - Piscine de plein air à vagues artificielles - Patinoire - 6 minutes du centre des affaires, des banques,

des magasins - Liaison directe avec Klotten Airport.

Représentant pour la France et le Bénélux : M Claude L C DUTEIL, 11, rue de Rome, 75-Paris 8e — Tél. LAB 31-99